

Le sport d'élite à Montréal

Automne 2007

Une jeunesse à appuyer, une richesse à développer



Le sport d'élite à Montréal

Automne 2007

Une jeunesse à appuyer, une richesse à développer

DOCUMENT D'ORIENTATION

présenté à la Commission
permanente du conseil
d'agglomération sur les
grands équipements
et activités d'intérêt
d'agglomération

*Les vraies passions
donnent des forces,
en donnant du
courage.*

VOLTAIRE

Table des matières

Préambule	5	5. Les instances municipales et les gouvernements	29
1. Les repères historiques et le contexte actuel	7	5.1 Les instances municipales	29
2. Les avantages et les retombées du sport d'élite	11	5.2 La Communauté métropolitaine de Montréal	30
2.1 Des modèles et des ambassadeurs	11	5.3 Le gouvernement du Québec	30
2.2 Une clé économique	11	5.4 Le gouvernement du Canada	31
2.3 Une affirmation internationale	12	Constats et enjeux	33
2.4 Une utilisation optimale des équipements	12	6. Les équipements sportifs spécialisés	35
3. Les acteurs du sport d'élite	15	Constats et enjeux	38
3.1 Les athlètes	15	7. Les événements sportifs majeurs	41
3.2 Les entraîneurs	16	Constats et enjeux	43
3.3 Les officiels	17	8. Des perspectives d'avenir et une vision	45
3.4 Les professionnels	17	8.1 Des perspectives d'avenir et des opportunités à saisir	45
3.5 Les administrateurs et les bénévoles	17	8.2 Une vision d'avenir du sport d'élite à Montréal	47
Constats et enjeux	18	Conclusion	49
4. Les partenaires du sport d'élite	21	ANNEXES	50
4.1 Les organismes qui forment les athlètes	21	Annexe 1 : Nombre d'athlètes identifiés affiliés à des clubs sportifs montréalais	
Constats et enjeux	23	Annexe 2 : Nombre d'athlètes identifiés s'entraînant au sein d'un centre d'entraînement de haute performance (CEHP), à Montréal	
4.2 Les autres partenaires locaux	24	Annexe 3 : Repères historiques – principales chartes, lois et politiques	
Constats et enjeux	25	Annexe 4 : Principaux événements sportifs majeurs tenus ou prévus à Montréal en 2007	
4.3 Les organismes d'encadrement et de soutien	26		
Constats et enjeux	27		
		Crédits photographiques et légendes	59



Les Martlets de l'Université McGill



Préambule

« Il lance et... compte! »
« Et il franchit la ligne d'arrivée! »

Voilà deux phrases que tout le monde comprend et qui, à leur heure, provoquent un frisson d'excitation.

L'excitation, par exemple, de voir Maurice Richard compter son 50^e but, en 1945, une première dans l'histoire du hockey! L'excitation de suivre des yeux le sprinter Bruny Surin, en 1996, à la conquête d'une médaille d'or au relais 4 fois 100 mètres, aux Jeux olympiques d'Atlanta!



Bruny Surin, athlétisme

Des moments à ce point forts et uniques ne se gravent pas seulement dans les livres d'histoire, mais aussi dans les mémoires individuelles, familiales et collectives, avec un sentiment de fierté et d'admiration :

« J'ai vu ça, moi! »

Comme si ce n'était pas assez, les performances sportives renforcent, à la fois, les liens entre les citoyens et le sentiment d'appartenance à sa communauté. Il suffit d'avoir assisté à un match de la Coupe du monde de soccer U-20, au Stade olympique de Montréal, ou à un défilé de la coupe Stanley pour en être convaincu.

Ces émotions et ces sentiments reviennent aux athlètes d'élite, à la passion déterminée qu'ils mettent dans leur sport, jour après jour. Ces gens et leurs activités constituent une richesse sociale et économique, et cette richesse a besoin de soutien pour se développer à son plein potentiel.

Pour un meilleur soutien au sport d'élite

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le conseil d'agglomération de Montréal a été chargé de compétences en matière de sport d'élite¹. À ce jour, plusieurs des municipalités de l'île de Montréal ont apporté et continuent d'apporter leur soutien à l'élite sportive qui, en retour, contribue à leur vitalité sociale et économique. Mais,

compte tenu de la nouvelle organisation politique et du nouveau partage des compétences qui en découle, le temps est venu de clarifier le rôle de l'agglomération en matière d'élite sportive. Toutefois, l'exercice des compétences du conseil d'agglomération devra se faire en adéquation avec ses moyens et en lien avec les rôles et les responsabilités des gouvernements du Québec et du Canada.

C'est ce débat que le présent document d'orientation se propose de lancer, aux fins de la consultation que mènera la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération.

D'entrée de jeu, il est important de circonscrire cette réflexion. Tout comme le sport amateur, le sport professionnel est partie intrinsèque de la culture montréalaise. Qui n'a jamais assisté, même à la télévision

ou à la radio, à une partie des Canadiens de Montréal, des Alouettes de Montréal ou de l'Impact de Montréal? Qui n'a jamais entendu parler des Expos de Montréal et du plaisir d'entendre frapper la balle au Stade Jarry, puis au Stade olympique? Loin de vouloir minimiser l'apport du sport professionnel, il est néanmoins nécessaire ici de se concentrer principalement sur le sport amateur, puisque tel est le mandat du conseil d'agglomération.



L'Impact de Montréal

Dans les pages qui suivent, les athlètes sont au cœur des préoccupations. Si l'intérêt de soutenir ces héros du quotidien est généralement admis, les moyens pour le faire restent à améliorer. Ce document propose donc un portrait de l'univers montréalais du sport d'élite ainsi que des constats et des enjeux qui en ressortent et qui peuvent être étudiés à l'avantage de l'agglomération de Montréal.

Montréal et Montréalais

Veillez noter que pour faciliter et alléger la lecture, ce document d'orientation utilise les mots Montréal et Montréalais dans des sens élargis.

Montréal fait référence, sur le plan géographique, à l'île de Montréal ou au territoire de l'agglomération.

Les termes Montréalais et population de Montréal désignent l'ensemble des résidents de l'île.

Dans certains cas, Montréal désigne également l'ensemble du milieu sportif d'élite montréalais, soit les acteurs des milieux associatifs, institutionnels et gouvernementaux qui interviennent en sport d'élite au sein de l'agglomération de Montréal.

Lorsque cela s'avère utile, les instances municipales sont nommées précisément : conseils d'arrondissement, conseils des villes reconstituées et conseil d'agglomération.

1. En vertu de l'annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal 1229-2005 qui précise que « l'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale » est une activité d'intérêt collectif.



Les repères historiques et le contexte actuel

Tout résidant de Montréal peut exercer les sports de son goût et même espérer rapporter quelques médailles à la maison, en y mettant l'effort et le temps. Une telle floraison dans le choix et les possibilités tire son origine d'une histoire et d'un contexte actuel souvent méconnus, dont voici quelques faits saillants.

Écoles, clergé et clubs

Avant les années 1950, les loisirs publics étaient, la plupart du temps, l'affaire des institutions d'enseignement et des paroisses. Aux professeurs d'éducation physique en robe religieuse se joignaient de nombreux bénévoles qui se chargeaient de former « une belle jeunesse ».



Le sport a marqué l'histoire de Montréal.

Des clubs d'élite, dont certains avaient été créés au XIX^e siècle, accueillait les sportifs qui voulaient se rendre « plus loin ». Quelques-uns d'entre eux sont encore actifs aujourd'hui, comptant

parmi leurs membres des athlètes sélectionnés au sein des équipes québécoises et canadiennes. C'est le cas, par exemple, de l'Association des athlètes amateurs de Montréal (aujourd'hui Le Club MAA) et du Club de curling de Montréal Ouest, respectivement fondés en 1881 et 1912.

Créée en 1918, rue Cherrier, à Montréal, la Palestre Nationale était alors une des plus importantes installations sportives, et ses équipements modernes étaient mis à la disposition des athlètes montréalais et des sportifs du dimanche. Environ 55 ans plus tard, soit en 1974, ce même organisme a mis sur pied la Fondation Palestre Nationale dans le but d'aider le développement du sport amateur, notamment en remettant des bourses aux athlètes.

Il faut noter que, dès la fin du XIX^e siècle, la métropole a également joué un rôle pionnier dans l'organisation des sports amateurs.

C'est à Montréal, en effet, que se sont installés :

- en 1884, l'*Amateur Athletic Association of Canada*, la première organisation canadienne vouée à unifier et à réglementer tous les sports;
- en 1899, la Société canadienne pour l'avancement du sport qui incitait les Canadiens français à faire du sport pour leur bien-être;
- en 1909, le mouvement olympique canadien, chargé de sélectionner les équipes olympiques et d'obtenir le financement nécessaire pour se rendre aux Jeux olympiques.

Une ère de croissance

Dans les années 1950 et 1960, les municipalités de l'île de Montréal ont connu un certain essor sportif. Des passionnés de sport ont ouvert des centres communautaires de grande envergure, mettant l'activité sportive à la portée de milliers de jeunes. C'est le cas, par exemple, du père Marcel de la Sablonnière qui, en 1951, a ouvert le Centre Immaculée-Conception, renommé Centre Marcel-De La Sablonnière en 2002.

Mais c'est dans les années 1960 et 1970 que le sport amateur a réellement pris son envol. En 1961, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur la condition physique et le sport amateur*. Cette loi, qui vise à favoriser, à promouvoir et à développer la condition physique et le sport amateur au

Canada, a créé un mouvement de fond : au cours des deux décennies suivantes, des ressources importantes ont été investies dans la construction d'aréna, de piscines et de centres sportifs ainsi que dans l'aménagement de terrains de sports. L'ouverture de toutes ces installations a, par ricochet, suscité la naissance de nombreux clubs et équipes d'élite.



Le champion olympique Étienne Desmarteau

Le Club MAA : un exemple de passé glorieux

- Établi depuis plus de 125 ans
- Première association montréalaise groupant les adeptes de plusieurs disciplines
- Gagnant de la Coupe Stanley à trois reprises : 1893, 1894 et 1902
- Gagnant de la Coupe Grey en 1931
- Club du premier médaillé d'or olympique canadien, Étienne Desmarteau (lancer du poids, 1904)
- Club du double médaillé d'or olympique George Ritchie Hodgson (natation, 1912)
- Accueille aujourd'hui des athlètes d'élite en squash



Les Jeux de la XXI^e olympiade de 1976

Les Jeux de la XXI^e olympiade

Puis vint un événement marquant et mémorable pour Montréal et la région métropolitaine : les Jeux olympiques de 1976.

Les Jeux de la XXI^e olympiade ont laissé un important legs qui profite aux citoyens depuis 30 ans. En effet, ces Jeux ont nécessité la construction de plusieurs installations sportives, hôtels et aires de stationnement. De même, les réseaux routiers, le transport, les parcs et les sentiers ont été sensiblement améliorés. Aujourd'hui, les installations olympiques servent encore à des fins sportives, comme le complexe sportif Claude-Robillard, ou ont inspiré une nouvelle vocation, tels le village des athlètes, transformé en logements, et le vélodrome, métamorphosé en Biodôme.

Les Jeux olympiques ont également produit d'importantes retombées culturelles, économiques, sociales et touristiques. Devenue ville olympique, Montréal a pu se faire valoir aux yeux du monde entier et renforcer sa notoriété internationale. Pour leur part, les Montréalais ont partagé une grande fierté : des dizaines de milliers de personnes, dont plus de 25 000 bénévoles, ont travaillé à la mise en œuvre de cette rencontre unique.



La gymnaste roumaine Nadia Comaneci

L'un des plus grands héritages des Jeux est la propagation de l'idéal olympique. Les jeunes d'alors ont pu admirer les prouesses des athlètes comme la gymnaste Nadia Comaneci et le décathlonien Bruce Jenner, et s'imprégner de valeurs comme le dépassement, la persévérance et la discipline.

Sur la voie de l'excellence

Au lendemain des Jeux olympiques, tout le Canada était en droit de rêver de sport et de médailles. Montréal, tout particulièrement, était riche d'installations toutes neuves et très performantes : ces récents investissements étaient à même d'encourager l'activité physique chez les jeunes, de produire un plus grand nombre d'athlètes et de dynamiser le sport en tant que créneau économique.



Le complexe sportif Claude-Robillard

En 1979, le Canada s'est engagé davantage sur cette voie en adoptant la *Politique nationale sur le sport amateur – Ensemble vers l'excellence*, qui énonce les grands objectifs et les initiatives du Plan national du sport.



Le Bassin olympique de l'île Notre-Dame

Quelques années plus tard, en 1984, le gouvernement du Québec a emboîté le pas en reconnaissant la légitimité de la poursuite de l'excellence sportive dans la *Politique québécoise de développement de l'excellence sportive*. Enfin, en 1986, la Ville de Montréal a précisé de quelle manière elle

entendait soutenir l'élite sportive dans la *Politique de soutien à l'élite sportive montréalaise**.

* Pour connaître les principales chartes, lois et politiques relatives au sport adoptées depuis 1961, voir l'annexe 3.

Un monde en évolution

Depuis les 30 dernières années, le monde du sport d'élite n'a cessé de se gagner des adeptes. À Montréal, les clubs et équipes d'élite ont cumulé une grande expertise, un échantillon d'entre eux révélant une moyenne d'âge de 25 ans. Bon nombre sont aujourd'hui dirigés par des entraîneurs chevronnés qui forment des athlètes de renommée internationale.



Les XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005

Internationaux de tennis du Canada, la Coupe du monde cycliste sur route pour dames et le Circuit mondial de volley-ball de plage. D'autres sont ponctuelles, tels les XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005, la Coupe des Présidents de 2007, au golf, et la Coupe du monde de soccer U-20 de la FIFA de 2007.



La Coupe Rogers



Le 30^e anniversaire des Jeux de la XXI^e olympiade

Il faut toutefois souligner que les installations sportives ont vieilli, étant souvent minimalement entretenues, alors que les normes internationales, elles, ont été élevées à maintes reprises.

Néanmoins, Montréal attire encore tous les ans des compétitions internationales. Certaines sont récurrentes, comme le Grand Prix du Canada de formule 1, les

l'île de Montréal ont assumé, pour leur territoire, une part importante des frais nécessaires au développement de l'élite sportive. En retour, elles ont bénéficié de retombées hautement positives, notamment une visibilité et une réputation enviables en sport d'élite, tant sur les scènes nationale qu'internationale.

Cependant, à partir de 2002, la réorganisation municipale a entraîné un bouleversement dans les champs de compétence et les façons de faire. À la Ville de Montréal même, le sport est devenu une compétence d'arrondissement. De plus, en 2006, à la suite d'une nouvelle réorganisation à la grandeur de l'île, plusieurs villes se sont reconstituées, et le conseil d'agglomération a été formé, auquel le gouvernement du Québec a reconnu une compétence en « aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale », compétence qui reste à éclaircir.



La Coupe des Présidents

Il ressort de cette situation que Montréal est actuellement dépourvue d'une ligne directrice, d'une vision qui intégrerait une cohérence dans les diverses formes de soutien consenties au sport d'élite. Malgré un passé et un présent dont elle peut être fière, Montréal ne peut continuer à progresser sans statuer sur cette question.

L'indispensable soutien municipal

Depuis de nombreuses années, Montréal apporte un appui vital au sport d'élite, et ce soutien est depuis longtemps considéré comme un acquis par la communauté sportive montréalaise.

Ainsi, depuis les années 1970, plusieurs villes de



2

Les avantages et les retombées du sport d'élite

Soutenir le sport d'élite ne serait-il qu'un effort vertueux? La plupart des villes utilisent une partie des revenus de leurs taxes pour offrir, à peu de frais, des installations et des activités de loisir à leurs citoyens. Celles qui choisissent d'appuyer aussi le sport d'élite donnent la possibilité aux jeunes sportifs de s'inspirer de grandes valeurs positives, attirent les familles en quête d'un tel soutien et favorisent une activité économique profitable. Les instances municipales de Montréal auraient donc plusieurs bonnes raisons de s'engager auprès du sport d'élite.

2.1 Des modèles et des ambassadeurs

À tous ceux et celles qui les voient s'entraîner et concourir, les athlètes offrent un modèle à suivre, une grande source d'inspiration. Ils incarnent les qualités et les valeurs qui sont à la base de toute vraie réussite – le travail, la discipline, la persévérance et le courage.



Des jeunes sportifs en action

Les athlètes sont aussi la preuve de ce qu'avancent de multiples études, à savoir que le sport est bon pour la santé physique et psychologique. Il est notoire, en effet, que l'activité physique a un effet préventif et que, par conséquent, elle éloigne la maladie et diminue les frais en soins de santé. Offrir un accès aux sports, c'est aussi offrir une saine solution à l'isolement, à la sédentarité et au désœuvrement que vivent de plus en plus de jeunes. Par le sport, enfants et adolescents développent leur estime d'eux-mêmes, apprennent à respecter des règles, s'intègrent à un groupe et comprennent l'importance de la cohésion sociale.



Alexandre Despatie, plongeur



Chantal Petitclerc, athlétisme paralympique

Les athlètes agissent également comme des ambassadeurs. Là où ils se rendent, ils représentent leur organisation, leur ville, leur pays. Leurs actions et leurs paroles rejailissent sur leur communauté. La récente victoire de

Joachim Alcine, un athlète qui s'entraîne à Montréal, a rendu fiers non seulement les Montréalais, mais aussi tous les Haïtiens. Le nouveau champion de boxe WBA super-moyens entend d'ailleurs profiter de l'influence positive qu'il peut avoir sur les jeunes de sa communauté pour les inciter à pratiquer un sport.



Joachim Alcine, boxe

Les entraîneurs, pour leur part, jouent un rôle de mentor souvent capital dans l'évolution des jeunes dont ils sont responsables. Tout comme les officiels et les autres acteurs du sport d'élite, ils ont aussi un impact sur la scène publique : chaque pays attend de ces représentants un comportement intègre et professionnel, il en va de son honneur et de sa réputation.

2.2 Une clé économique

Les ressources financières qui sont accordées au sport et à l'activité physique sont de moins en moins perçues comme des dépenses, mais plutôt comme des investissements dans un créneau économique rentable. De manière plus précise, le soutien au sport d'élite :

- **crée des emplois** – Les organismes partenaires en sport d'élite qui sont soutenus par les municipalités, les institutions académiques et le secteur privé jouent un important rôle économique. Ils génèrent des activités qui créent des emplois et stimulent des retombées fiscales.



L'International Gymnix



Circuit mondial de volley-ball de plage SWATCH-FIVB

- **attire des investissements** – De nombreuses organisations sportives établies à Montréal sont financées par les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que par le secteur privé, une entrée d'argent qui profite à la collectivité.

- **stimule l'activité économique** – Les événements sportifs qui se tiennent à Montréal génèrent chaque année des retombées économiques directes et indirectes de plus de 150 M\$, dont les gouvernements reçoivent les revenus de taxation.

- **agit comme un levier** – En travaillant en partenariat avec plusieurs clubs sportifs d'élite, les municipalités reconnaissent publiquement l'apport exceptionnel de ces organismes. Grâce à cette reconnaissance, ces derniers peuvent obtenir plus facilement le financement privé dont ils ont besoin pour combler la plus large part de leur budget de fonctionnement (voir zone de couleur).

2.3 Une affirmation internationale

Le sport est un langage universel. Gagner honorablement un match ou une épreuve, tout être humain admire cette réussite. Une ville ou une région qui sait encourager le sport jusqu'à la victoire s'attire la reconnaissance et le respect internationaux. Une ville ou une région qui reçoit dignement une compétition de grande envergure gagne en renommée : Montréal est pour toujours une ville olympique, le site Internet du Mouvement olympique en témoigne (www.olympic.org/fr).



Une foule partisane

Montréal augmente forcément son dynamisme et son rayonnement en organisant des manifestations sportives d'envergure sur son territoire et en appuyant ses athlètes en compétition à l'extérieur du pays. Elle consolide également son influence en accueillant des organismes et des programmes nationaux et internationaux, par exemple : Tennis Canada, l'Agence mondiale antidopage et le Programme d'appui international au sport africain et des Caraïbes.

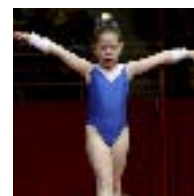
2.4 Une utilisation optimale des équipements

Les athlètes d'élite constituent une clientèle importante pour les installations sportives. Les athlètes d'élite, les sportifs amateurs et la population en général utilisent souvent les équipements spécialisés à des heures différentes. Par



Le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène

exemple, les membres des programmes sports-études sont actifs durant le jour, tandis que la population se présente surtout le soir. Bien qu'elle s'avère parfois complexe à gérer, cette cohabitation permet néanmoins une plus grande utilisation des équipements, un avantage indéniable pour leur propriétaire.



Les Jeux de Montréal

L'accueil d'activités et d'événements sportifs d'élite tels que camps d'entraînement et de sélection, matchs préparatoires, démonstrations et spectacles, permet également d'optimiser l'utilisation et la rentabilisation des équipements.

Deux exemples de création de richesse

Très souvent, les municipalités ne contribuent que pour un faible pourcentage au budget de fonctionnement des organismes de sport d'élite. Mais cette contribution, en plus d'être essentielle à la formation d'athlètes, agit comme un véritable levier économique.

Club de natation
(volets sportif et élite – environ 2 000 inscriptions par an)

- Pour 2006-2007, la contribution financière municipale est de 80 000 \$, soit 18 % du budget de l'organisme qui est de 450 000 \$.
- Le club génère des revenus autonomes de 370 000 \$.

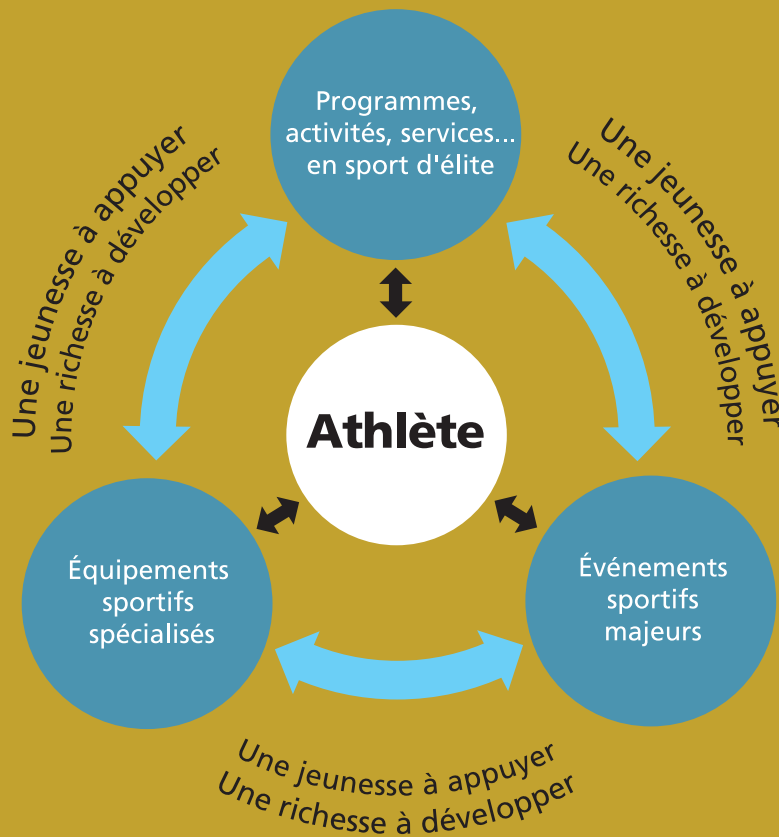
Club de gymnastique artistique

(volets sportif et élite – environ 400 inscriptions par session, à raison de 3 ou 4 sessions par an)

- Pour 2006-2007, la contribution financière municipale est de 37 000 \$, soit 6 % du budget de l'organisme qui est de 640 000 \$.
- Le club génère des revenus autonomes de 600 000 \$.

Soutien des instances municipales au sport d'élite montréalais

Au moyen de trois axes de soutien, les instances municipales appuient la jeunesse montréalaise dans la réalisation de ses projets sportifs et développent la richesse collective, tant sur le plan social qu'économique.





3

Les acteurs du sport d'élite

Le sport d'élite est d'abord et avant tout une affaire de gens. Les athlètes, bien sûr, mais aussi les entraîneurs, les officiels et les bénévoles : tous consacrent volontiers de leur temps, de leur énergie et, très souvent, de leur argent pour une passion à la fois noble et véritable qui les fait grandir et aller plus loin dans leur épanouissement personnel.

3.1 Les athlètes

L'athlète est la figure de proue du sport d'élite. Pour le grand public, il en est la pointe visible et l'aboutissement, un objet de grandeur et de fierté. Pour tous ceux qui s'occupent du sport d'élite, l'athlète est le centre de tous les soins et de toutes les préoccupations.



Nicolas Gill, judo

Pendant des années, cette jeune personne suit un cheminement extrêmement rigoureux, fait d'obstacles et de déceptions, d'espoirs et de joies et, surtout, d'une très grande détermination. Au fil du temps, le simple plaisir de pratiquer un sport se développe en passion, une passion qui s'étend à son environnement. Inévitablement, parents, amis et camarades de classe s'intéressent de près à son parcours.

Leurs catégories

Mais qui est, au juste, l'athlète d'élite? Pour se dire athlète d'élite, il faut être « identifié », c'est-à-dire appartenir à l'une ou l'autre des catégories suivantes, définies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ainsi que par Sport Canada :



Émilie Heymans, plongeon

- la catégorie *relève* regroupe les athlètes membres d'une équipe du Québec qui compétitionnent à un niveau inférieur à celui de la catégorie

élite. Le MELS fixe le nombre d'athlètes de cette catégorie pour chacun des sports et n'admet dans cette catégorie que les athlètes appartenant à l'une des 50 disciplines sportives soutenues par le Programme de soutien au développement de l'excellence sportive.

- la catégorie *élite* désigne les athlètes membres de l'équipe du Québec ouverte, c'est-à-dire des athlètes qui concourent dans la classe ouverte et qui ne sont pas brevetés par Sport Canada. Les critères et les modalités de sélection varient d'une discipline à l'autre. Comme pour la relève, le MELS fixe le nombre d'athlètes de cette catégorie pour chacun des sports et n'admet dans cette catégorie que les athlètes appartenant à l'une des 50 disciplines soutenues par le Programme de soutien au développement de l'excellence sportive.



Le canoë-kayak au Bassin olympique de l'île Notre-Dame

- la catégorie *excellence* réunit tous les athlètes brevetés de niveau senior ou développement par Sport Canada. Cette appartenance confère des services et un appui financier des gouvernements du Canada et du Québec. Le MELS peut aussi reconnaître dans cette catégorie certains athlètes membres réguliers de l'équipe canadienne senior, dans une discipline non reconnue par Sport Canada.

Leur situation à Montréal

Montréal joue un rôle prépondérant dans l'entraînement des athlètes d'élite, puisque sur les 2 126 athlètes identifiés par le MELS, elle en compte environ 800, soit plus de 40 %, répartis approximativement comme suit :

- 300 athlètes de la catégorie *relève* (plus de 30 % des 930 athlètes du Québec);
- 270 athlètes de la catégorie *élite* (plus de 35 % des 734 athlètes du Québec);
- 225 athlètes de la catégorie *excellence* (environ 50 % des 462 athlètes du Québec).

Les athlètes d'élite à Montréal*

Nombre total : environ 800

- Athlètes d'élite affiliés à des clubs sportifs montréalais : environ 600
- Athlètes d'élite s'entraînant au sein d'un centre d'entraînement de haute performance établi à Montréal : plus de 400 au total, mais dont plus de 200 ne sont pas affiliés à un club montréalais

* Ces données ont été comptabilisées à l'aide des renseignements fournis, entre autres, par le MELS et les fédérations sportives québécoises pour janvier 2007. Elles peuvent avoir changé depuis. Pour plus de détails, voir les annexes 1 et 2.



Le net-ball

La plupart de ces athlètes demeurent et s'entraînent à Montréal, mais un certain nombre proviennent de l'extérieur,

attirés par les bonnes conditions d'entraînement qui s'y trouvent : installations sportives de qualité, entraîneurs hautement qualifiés, ressources et services spécialisés en sport de haut niveau et nombreux partenaires d'entraînement.

Toutefois, il faut noter que certains athlètes montréalais sont dans l'obligation de quitter Montréal pour trouver des conditions appropriées à leur discipline (ceux-ci ne sont pas inclus dans les 800 athlètes comptabilisés à la page précédente).

Par exemple, les skieurs alpins doivent s'éloigner pour s'entraîner sur une pente à leur mesure. Dans certains sports, plusieurs n'ont d'autre choix que d'aller s'établir là où leur centre d'entraînement de haute performance (CEHP) est implanté. Ainsi, les athlètes sélectionnés au sein de l'équipe canadienne d'aviron sont regroupés à Victoria, et ceux de l'équipe canadienne de patinage de vitesse longue piste s'entraînent à Québec et à Calgary.



Marie-Élaine Taupier, handball

Leurs besoins

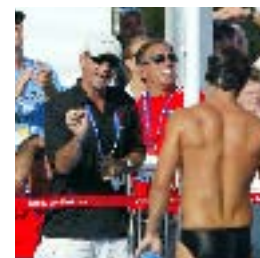
Quelle que soit sa discipline sportive, l'athlète d'élite a de grands besoins : encadrement hautement spécialisé, installations de grande qualité, matériel spécialisé, équipement technique, budget de voyages, expertises variées... Évoluant dans un environnement complexe, où les exigences sont multiples et très élevées, il compte sur l'appui gouvernemental et les organismes de bienfaisance pour financer en partie son entraînement et ses voyages. Il peut aussi obtenir des commandites privées s'il est connu du grand public. Et, s'il est parmi les meilleurs à l'échelle mondiale, il peut à l'occasion remporter des prix en argent. Mais ses principaux commanditaires demeurent encore ses premiers gérants et ses plus grands admirateurs : ses parents.

Athlètes montréalais* ayant participé aux derniers Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver

		% de la délégation québécoise	% de la délégation canadienne
Athènes	Jeux olympiques	69 %	18 %
	Jeux paralympiques	57 %	12 %
Turin	Jeux olympiques	68 %	15 %
	Jeux paralympiques	33 %	6 %

* Athlètes originaires ou résidents de Montréal ou qui s'entraînent à Montréal.

En résumé, le cheminement vers l'excellence exige des investissements financiers majeurs qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses.



Michel Larouche, entraîneur en chef au club de plongeon CAMO Montréal

3.2 Les entraîneurs

L'entraîneur est la plus importante ressource de l'athlète d'élite. C'est

vers lui que se tournent les yeux lorsqu'un problème se présente, lorsqu'on a besoin d'un avis et quand on veut faire mieux. Aujourd'hui, il est rare qu'un athlète atteigne les plus hauts sommets sans l'encadrement d'un entraîneur.

Leurs compétences

Les entraîneurs d'athlètes d'élite sont habituellement très qualifiés, expérimentés et motivés. Leur itinéraire varie : il peut s'agir, entre autres, d'anciens athlètes ou de parents qui se sont impliqués, puis spécialisés. D'une manière ou d'une autre, ils ont beaucoup travaillé pour en arriver à ce degré de connaissance et d'expertise.



Patrick Oaten et Dominique Dion, entraîneurs

Tous les entraîneurs sont certifiés par l'Association canadienne des entraîneurs, au moyen du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Au Canada, et au Québec surtout, la



Olga Hrycak, entraîneure

profession est aussi régie par Entraîneurs du Canada, les fédérations sportives québécoises et canadiennes de régie, Sports-Québec et l'Institut national de formation des entraîneurs – Montréal.

Leur rôle de levier

Dans leur pratique, quelques entraîneurs agissent à titre d'entraîneur personnel, mais la plupart sont rattachés à un club sportif ou à un CEHP. Dans tous les cas, leur réputation est surtout liée aux exploits des athlètes ou des équipes qu'ils ont entraînés ou qu'ils entraînent. Cette notoriété aide grandement leur club ou leur CEHP à attirer les meilleurs athlètes et, par ricochet, des subventions plus importantes. Ils ont donc un indubitable *effet de levier*.

La plupart des entraîneurs d'élite sont rémunérés par l'organisation à laquelle ils sont rattachés : club sportif d'élite, institution d'enseignement, organisme privé, fédération sportive québécoise ou canadienne. Depuis quelques années, les gouvernements québécois et canadien sont leurs principaux bailleurs de fonds, selon un financement direct ou indirect. Les municipalités, en appuyant les clubs sportifs d'élite, se trouvent à soutenir indirectement les entraîneurs.



L'officiel doit rendre des décisions impartiales.

3.3 Les officiels

Dans toutes les disciplines sportives, les officiels jouent un rôle à la fois indispensable et ardu. Souvent perçus par le public comme « ceux que l'on aime détester », ils font bien plus que veiller au respect des règlements, attribuer un pointage ou des pénalités : ils contribuent à conserver au sport d'élite ses lettres de noblesse.



L'arbitre doit faire respecter les règles du jeu.

Leurs compétences

Les officiels sont souvent d'anciens athlètes ou entraîneurs qui ont conservé toute leur passion pour leur sport. Formés dans une discipline précise, ils agissent comme arbitres, commissaires, juges, starters, chronométreurs, etc.

Tout officiel est formé et certifié par un organisme de régie de sa discipline, c'est-à-dire sa fédération québécoise, canadienne ou internationale, selon le niveau des épreuves auxquelles il participe et la fonction qu'il occupe dans l'organisation et la surveillance de celles-ci.

Dans leur ensemble, les officiels du pays sont représentés par Officiels sportifs Canada.

Leur situation financière

Selon les sports, les officiels peuvent recevoir, pour leur formation, leur rémunération ou leurs frais, un soutien financier direct ou indirect des municipalités, des organisateurs d'événements et des associations ou fédérations régionales, québécoises, canadiennes ou internationales. Cependant, et bien qu'elle soit essentielle, la participation des officiels aux compétitions sportives majeures demande un grand engagement de leur part, car leur présence n'est pas souvent rémunérée, et seule une partie de leurs dépenses est payée.

3.4 Les professionnels

Il n'y a pas si longtemps, l'entraîneur effectuait toutes les tâches, consultant au besoin des experts. Mais, progressivement, les entraîneurs d'élite ont fait appel à des spécialistes, intervenant souvent à titre gratuit. Aujourd'hui, l'athlète d'élite est généralement entouré de nombreuses ressources professionnelles qui veillent à sa santé physique et psychologique : physiothérapeutes, préparateurs physiques, nutritionnistes, psychologues, chercheurs... Ces professionnels sont, pour la plupart, rémunérés et travaillent de façon autonome ou pour des compagnies indépendantes (cliniques, instituts, etc.).



Une compétition de kayak au Bassin olympique

3.5 Les administrateurs et les bénévoles

Toute organisation sportive a besoin de citoyens responsables pour siéger à son conseil d'administration. Ceux-ci agissent au nom de la personne morale qu'ils représentent et prennent des décisions dans son meilleur intérêt. Ils assument de nombreuses respon-



La Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant

sabilités et obligations. Par exemple, ils décident des orientations de l'organisation, trouvent de nouvelles sources de financement et sélectionnent l'entraîneur en chef. Il est important de préciser que les administrateurs sont considérés comme mandataires de l'organisation et sont responsables des décisions du conseil d'administration.

Ces gens – parents, anciens athlètes, etc. – consacrent plusieurs heures à ces tâches parce qu'ils croient au sport, à ce qu'il apporte aux jeunes et à la société en général. Nécessaires à la survie et au développement de l'organisation sportive, ils travaillent bénévolement la plupart du temps.

Le sport d'élite peut aussi, et heureusement, compter sur la participation de bénévoles pour organiser des compétitions, collecter des fonds, etc. À Montréal, ils sont des milliers à prendre plaisir à cette collaboration. Leur contribution, qui serait impossible à remplacer par un travail rémunéré, est tout simplement indispensable à l'organisation du sport d'élite montréalais.

Les acteurs du sport d'élite

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- Bien des familles n'hésitent pas à investir dans l'essor de leurs jeunes sportifs, mais certaines carrières prometteuses doivent tout de même s'arrêter dans leur élan, faute de fonds.



L'Impact de Montréal, champion 2004 de la A-League

Les besoins des athlètes d'élite sont considérables et multiples, et les programmes d'aide, bien qu'ils soient nombreux, ne les comblent pas tous. De plus, les programmes de soutien financier offerts aux athlètes par les gouvernements et les organismes de bienfaisance tiennent rarement compte des

frais liés à la pratique des divers sports et aux exigences des fédérations sportives internationales.

Les programmes de bourses des organismes de bienfaisance ne soutiennent qu'un nombre limité d'athlètes d'élite montréalais.

Même si elle reçoit de nombreuses demandes de soutien financier de leur part ou de leurs parents, Montréal n'apporte aucune aide financière directe aux athlètes d'élite.

Faute de fonds, les athlètes se privent souvent d'expériences enrichissantes (camps d'entraînement, compétitions internationales, traitements de récupération...) et ralentissent ainsi leur développement.

- De nombreux entraîneurs ne sont toujours pas rémunérés à leur juste valeur, c'est-à-dire selon le travail qu'ils réalisent pour les athlètes d'élite, ce qui les pousse parfois à partir.

Très peu d'organismes de bienfaisance soutiennent les entraîneurs d'élite.

- Montréal ne dispose d'aucun cadre de référence pour reconnaître les exploits et les accomplissements des acteurs et partenaires montréalais du sport d'élite ainsi que les honneurs qu'ils récoltent. La reconnaissance municipale, lorsqu'elle se manifeste, se fait de manière irrégulière, non normée et distincte d'une fois à l'autre.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Il faut éviter que, faute de soutien financier suffisant, des athlètes d'élite montréalais interrompent leur carrière avant d'atteindre leur plein potentiel ou décident de la poursuivre ailleurs, comme c'est le cas actuellement.
- De la même manière, les entraîneurs doivent trouver à Montréal une rémunération qui les retienne ici.
- Le manque de reconnaissance de la communauté peut nuire à l'estime de soi, à la motivation et à l'évolution de la carrière sportive des acteurs du sport d'élite. Inversement, une telle reconnaissance les valorise et les encourage à persévérer.

AL 2005

MONTRÉAL



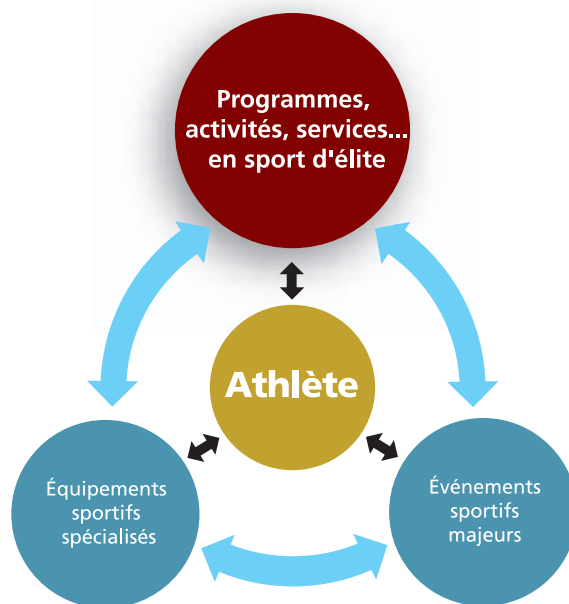


4

Les partenaires du sport d'élite

Les partenaires du sport d'élite sont nombreux, mais indispensables. Leur nombre et leur diversité témoignent de l'importance économique et sociale du sport d'élite à Montréal, au Québec et au Canada.

Soutien des instances municipales au sport d'élite montréalais



4.1 Les organismes qui forment les athlètes

Il est rare qu'un athlète parvienne au podium avec le seul appui de ses proches. Dans un monde où les compétiteurs ne cessent de se comparer et de s'améliorer, le sport d'élite a besoin, pour vivre et s'émanciper, d'un solide encadrement.



Nansy Damianova, gymnaste artistique

Deux grands types d'organismes forment les athlètes d'élite :

- les clubs-équipes sportifs d'élite montréalais
- les centres d'entraînement de haute performance

Clubs-équipes sportifs d'élite montréalais

La plupart des athlètes d'élite fréquentent un club sportif d'élite ou une équipe sportive d'élite : c'est là qu'ils se réalisent et qu'ils trouvent un environnement propice au développement de leur plein potentiel athlétique. À Montréal, ces clubs regroupent des athlètes qui, en grande majorité, résident sur l'île.



L'équipe canadienne de nage synchronisée

Au départ semblables à tous les clubs ou équipes sportifs, les clubs-équipes sportifs d'élite se distinguent au fil des ans par leur grand dynamisme, leur productivité et par le fait qu'ils sont plus performants, ce qui les amène à se hisser parmi les meilleurs dans leur discipline sportive, au Québec et au Canada. En compétition, ils peuvent représenter leur communauté, leur région, leur municipalité, leur province, leur institution académique ou leur organisme.

Leur fonctionnement

Les clubs-équipes sportifs d'élite ont une grande autonomie de fonctionnement. Certains entraînent des athlètes dès leur initiation, d'autres se concentrent sur l'élite. Dans tous les cas, ils font la preuve qu'ils peuvent former des athlètes d'élite de manière continue. Leur encadrement, leur expertise et les installations qu'ils utilisent attirent des athlètes de partout. Ceux-ci savent que leur progression y sera suivie au quotidien, qu'un plan d'entraînement sera élaboré selon leurs besoins et que l'on tiendra compte de leur rythme d'apprentissage.



Keith Morgan, judo

En règle générale, le club-équipe sportif d'élite est un organisme à but non lucratif, légalement constitué. Son conseil d'administration assure sa viabilité. Les rapports entre l'organisme et les membres du conseil d'administration sont de nature contractuelle.

Les clubs-équipes sportifs d'élite et leurs membres (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles et administrateurs) sont habituellement affiliés aux organismes de régie de leur sport.

Leur financement

Le premier partenaire des clubs-équipes sportifs d'élite est souvent la municipalité où ils sont situés, ou encore l'institution académique ou l'organisme privé qui les accueille. Celui-ci met à leur disposition des installations et, selon le cas, les soutient financièrement. En dépit de cet appui essentiel, les clubs sont constamment à la recherche de fonds pour assurer leur viabilité à long terme.

Les ressources nécessaires à un club-équipe augmentent en fonction du nombre et du niveau des athlètes d'élite qu'il encadre.

*Leur présence à Montréal**

Montréal compte 113 clubs-équipes sportifs responsables d'au moins un athlète d'élite. La plupart sont implantés depuis de nombreuses années dans des arrondissements de Montréal et certaines villes reconstituées, lesquels jouent un rôle important en accueillant un certain nombre de ces organismes au sein de leurs installations.

Les clubs-équipes sportifs d'élite montréalais sont davantage liés aux sports d'été qu'aux sports d'hiver. Au total, ils comptent des athlètes identifiés dans 38 des 48 disciplines acceptées par le Programme de soutien au développement de l'excellence sportive du MELS. Dans certains sports, ils comptent beaucoup d'athlètes d'élite identifiés au Québec. Par exemple :

- le club de goalball compte 100 % des athlètes d'élite du Québec;
- les clubs de plongeon, 85 %;
- les clubs de lutte olympique, de patinage de vitesse courte piste, de water-polo et de nage synchronisée, environ 75 %.

Inversement, Montréal comprend peu ou pas de clubs ayant des athlètes d'élite dans certaines disciplines sportives, notamment en basket-ball (7,8 %), en cyclisme – route et piste (0 %), en ski alpin (0 %) et en ski de fond (0 %).

Près de 20 % des clubs-équipes sportifs d'élite de Montréal utilisent les installations du complexe sportif Claude-Robillard, équipement sous la responsabilité du conseil d'agglomération. Ces

organismes regroupent près de 30 % des athlètes d'élite affiliés aux clubs sportifs montréalais listés à l'annexe 1.

Centres d'entraînement de haute performance

Les centres d'entraînement de haute performance (CEHP) existent depuis une vingtaine d'années. Implantés habituellement par les fédérations sportives québécoises ou canadiennes, ils s'adressent aux meilleurs athlètes qu'ils sélectionnent ordinairement en vertu de critères d'admission précis et élevés.



Patinage de vitesse courte piste – femmes (1994)

Les CEHP s'installent la plupart du temps dans des villes où se trouvent de nombreux athlètes d'élite. Par le bassin de spécialistes qu'il attire et la qualité de ses performances sur la scène nationale ou internationale, chaque CEHP apporte d'importantes retombées positives à la municipalité qui l'accueille. Montréal gagne donc à accueillir des CEHP, mais il faut noter que certains d'entre eux, spécialisés notamment en gymnastique artistique masculine, soccer et badminton, ont quitté la métropole au cours des dernières années.

Leur fonctionnement

Les CEHP offrent de très bonnes conditions d'entraînement et un environnement propice à l'atteinte des sommets de la performance sportive. Chaque athlète y reçoit la plus grande attention; en retour, il doit chaque jour donner son maximum, car la compétition y est vive et stressante.

Certains CEHP forment également des entraîneurs d'élite. Si, en principe, les CEHP n'organisent pas de compétitions, ils tiennent cependant des camps d'entraînement, souvent réputés, auxquels participent des athlètes sélectionnés qui, selon le cas, peuvent provenir de partout au Canada. Leur période d'activité varie beaucoup, en fonction de la discipline sportive. Par exemple, le Centre national d'entraînement en canoë-kayak est ouvert d'avril à octobre, les athlètes s'entraînant en Floride durant l'hiver.

* Pour plus de détails à ce sujet, voir l'annexe 1.

Le CEHP est généralement un organisme à but non lucratif légalement constitué ou une création interne d'une fédération sportive québécoise ou canadienne. Son conseil d'administration est souvent constitué de représentants des partenaires financiers, des athlètes et des entraîneurs. Il est aussi géré par une corporation qui décide de ses grandes orientations et dont les membres sont les bailleurs de fonds.

Leur financement

Les CEHP jouissent habituellement de ressources stables. Leurs principaux partenaires financiers sont les fédérations sportives québécoises et canadiennes ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada. Les municipalités contribuent principalement en offrant un accès privilégié à certaines de leurs installations sportives.

*Leur présence à Montréal**

Vingt et un CEHP sont établis à Montréal. Ces centres d'envergure régionale, québécoise ou canadienne sont actifs dans 19 disciplines sportives et regroupent plus de 400 athlètes d'élite.

Dix-huit d'entre eux utilisent des installations municipales, dont 17, des installations d'agglomération. Le complexe sportif Claude-Robillard en loge huit. Certains utilisent plus d'une installation. Ainsi, le Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec utilise les piscines du complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène et celles de la Régie des installations olympiques (RIO).

Les organismes qui forment les athlètes

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- Les organismes qui forment les athlètes d'élite sont les principaux partenaires locaux du développement du sport d'élite.
- Depuis janvier 2002, certains arrondissements ont reconsidéré à la baisse leur soutien aux clubs-équipes sportifs d'élite et aux CEHP de leur territoire, arguant que la majorité des athlètes d'élite qui les fréquentent proviennent de l'extérieur de ce territoire.

- Les athlètes des clubs-équipes sportifs d'élite et des CEHP utilisent les mêmes installations que le public en général. Il y a donc cohabitation entre les diverses clientèles utilisant le même équipement sportif, et cette cohabitation se révèle parfois complexe et difficile.
- Les clubs-équipes sportifs d'élite et les CEHP jouent un rôle de premier plan auprès des acteurs du sport d'élite qui s'y entraînent ou y travaillent, lesquels sont une source d'inspiration pour la jeunesse montréalaise et représentent le Québec et le Canada lorsqu'ils concourent à l'échelle nationale et internationale.
- L'établissement de CEHP à Montréal engendre d'importantes retombées bénéfiques.
- Montréal est propriétaire de nombreux sites offrant plusieurs équipements sportifs (gymnase, aréna, piscine, terrains sportifs, etc.). Cela permet à plusieurs clubs-équipes sportifs d'élite et CEHP d'évoluer ensemble sous un même toit.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Il est essentiel que les instances municipales appuient adéquatement les organismes qui forment les athlètes d'élite afin d'offrir des services accessibles, sécuritaires, diversifiés et de qualité, et assument ainsi pleinement leur rôle auprès des Montréalais. De plus, les actions municipales dans ce domaine sont souvent mieux orientées lorsque la collaboration et le partenariat avec ces organismes sont solides.
- Les municipalités et les arrondissements ont tout avantage à maintenir leur soutien aux clubs-équipes sportifs d'élite et aux CEHP pour :
 - augmenter la qualité et la diversité de l'offre de service en sport;
 - soutenir et renforcer le rôle des athlètes en tant que modèles pour les jeunes et la population en général;

* Pour plus de détails à ce sujet, voir l'annexe 2.

- conserver la visibilité et la réputation nationale et internationale de Montréal quant à sa capacité de produire des athlètes de calibre international;
 - retenir les entraîneurs ici;
 - maintenir à Montréal les CEHP tentés de déménager vers d'autres villes québécoises et canadiennes, forçant ainsi plusieurs athlètes d'élite montréalais à s'expatrier ou à cesser leur carrière sportive.
- Il est important de faire cohabiter harmonieusement les activités offertes aux athlètes d'élite et celles destinées aux sportifs et à la population en général. Ainsi, tous peuvent développer leur plein potentiel sportif ou s'adonner à leur pratique récréative, tout en optimisant l'utilisation de l'installation.
 - Pour, d'une part, protéger son image et sa réputation et, d'autre part, encourager les acteurs du sport d'élite à devenir des modèles sociaux et des ambassadeurs de marque dont tous les Montréalais seront fiers, Montréal se doit d'inciter les partenaires qui les forment à adhérer aux valeurs fondamentales de la société québécoise.
 - Le développement du sport d'élite amateur et du sport professionnel peut passer, entre autres, par une plus grande coopération entre ces deux univers.

4.2 Les autres partenaires locaux

Ils répondent à des besoins réels et, pour plusieurs d'entre eux, établissent des liens d'affection entre le monde du sport d'élite et la population de Montréal. Ce sont les organismes de services, les organisateurs d'événements sportifs et les organismes de promotion et de bienfaisance.

Organismes de services

Autour de l'athlète et de son entraîneur, au-delà même des organismes qui les forment, évoluent de nombreux fournisseurs de services : physiothérapie, médecine sportive, nutrition, psychologie, aide au financement, programmes sport-études, services à la fois complémentaires et indispensables.

Ces fournisseurs sont des organismes privés à but lucratif ou non, des institutions académiques ou encore des spécialistes autonomes. Leurs sources de financement, lorsqu'ils en ont, sont très variables.

Organisateurs d'événements sportifs

Le sport d'élite crée l'événement : généralement, la tenue d'une compétition d'envergure nationale, internationale ou mondiale attire beaucoup d'attention.

Certains organismes se spécialisent dans la tenue de tels événements. Qu'ils agissent à titre de promoteurs, de prospecteurs, d'organisateur ou de producteurs, ces organismes réussissent à :

- obtenir des événements sportifs d'envergure canadienne ou internationale sanctionnés par des organismes canadiens ou internationaux, dans des disciplines reconnues pour la plupart par le Comité international olympique;

ou

- à mettre en place des événements sportifs qui contribuent au rayonnement international de Montréal.



Une course de bateaux-dragons

Les clubs-équipes sportifs d'élite sont de grands prospecteurs et producteurs d'événements sportifs majeurs. L'organisateur de tels événements fait appel à plusieurs partenaires et commanditaires, notamment les gouvernements québécois et canadien de même que les entreprises privées à la recherche d'une grande visibilité.

Habituellement, les instances municipales soutiennent l'organisation d'événements sportifs majeurs en offrant une aide logistique, une expertise-conseil et une accessibilité privilégiée à leurs infrastructures sportives.

L'importance stratégique d'un organisme de prospection

L'organisation et l'accueil d'un événement multi-sportif international majeur requièrent une expertise spécialisée, entre autres, dans des domaines comme l'élaboration de plans de transport et de sécurité, de systèmes d'accueil et de compilation sophistiqués, etc. L'intervention d'un organisme de prospection pour de tels événements est donc essentielle.

Jusqu'en 2005, la Société des Internationaux du Sport de Montréal (ISM) avait, pour la métropole, le mandat de prospecter et de promouvoir des événements multisportifs internationaux. Ses objectifs étaient de positionner Montréal sur l'échiquier sportif mondial, de stimuler les retombées économiques, touristiques et médiatiques de chaque événement, de mettre en valeur les infrastructures montréalaises et d'encourager de nouvelles constructions.



La Coupe du monde de cyclisme féminin de Montréal

Depuis 2006, Montréal n'a plus d'organisme de prospection, alors que d'autres villes du Québec en disposent, notamment Québec et Sherbrooke. Ailleurs au Canada, plusieurs provinces et villes, dont la Saskatchewan, Halifax, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver, se sont munies d'orientations claires en ce domaine et investissent pour les réaliser. Si Montréal veut demeurer compétitive, elle doit soutenir la création d'un organisme de prospection, élaborer et mettre en place un plan pluriannuel, un cadre stratégique d'accueil ainsi que des mécanismes et des conditions qui favorisent le succès de tels événements.

Organismes de promotion et de bienfaisance

Il existe peu d'organisations locales pour faire la promotion du sport d'élite, tels des musées mettant en valeur l'histoire d'un sport ou les réalisations des acteurs du sport d'élite. À l'occasion, des expositions sont organisées pour mettre en valeur une page de l'histoire sportive montréalaise.

Chaque année toutefois, les exploits et accomplissements des acteurs du sport d'élite montréalais, ainsi que les honneurs qu'ils reçoivent, sont soulignés de façon particulière par de nombreux organismes locaux.

De plus, de nombreux organismes de bienfaisance travaillent au bénéfice des athlètes d'élite. Fondations, clubs Lions, clubs Optimistes et autres accordent aux artisans de l'exploit sportif un soutien financier appréciable ainsi qu'une reconnaissance méritée. En retour, ils aiment être associés à cet univers. Ces organismes ont besoin de diverses formes de soutien pour promouvoir leurs activités, organiser des collectes de fonds, etc. Très souvent, le prêt d'un petit local leur suffit pour se développer.

Les autres partenaires locaux

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- Certains athlètes ne peuvent bénéficier des services spécialisés dont ils ont besoin pour parfaire leur développement, compte tenu de leur isolement ou de leur éloignement géographique.
- Sans soutien adéquat, les organismes de promotion et de bienfaisance ont de la difficulté à assurer la réussite de leurs activités.
- Montréal n'a plus d'organisme de prospection pour attirer des événements multisportifs internationaux majeurs, ce qui lui fait perdre de belles occasions.
- Le grand volume d'athlètes d'élite établis à Montréal facilite l'implantation d'organismes de services, de promotion et de bienfaisance ainsi que la réussite des événements sportifs majeurs qui s'y tiennent.
- Les médias font davantage la promotion du sport d'élite depuis la création de l'Agence de communication du sport amateur québécois Sportcom.
- La plupart des autres grandes villes canadiennes ont toutes au moins un musée qui préserve, en un lieu, une page de leur histoire sportive.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Les athlètes d'élite montréalais doivent trouver à Montréal les services dont ils ont besoin pour ne pas avoir à s'entraîner et à s'établir ailleurs.
- Une ville comme Montréal gagne économiquement et socialement à soutenir les organismes de promotion et de bienfaisance dans la réalisation de leurs activités.
- Sans organisme de prospection d'événements multisportifs internationaux majeurs, Montréal risque fort de perdre son positionnement vis-à-vis des autres grandes villes canadiennes ainsi que sa place sur l'échiquier mondial dans ce domaine.
- Si Montréal tarde encore à se doter d'un musée du sport, une autre ville québécoise la devancera à ce chapitre.

4.3 Les organismes d'encadrement et de soutien

Le sport d'élite est normé dans ses moindres détails, ce qui va de soi : l'encadrement des athlètes et l'organisation des compétitions ne sauraient être crédibles sans des balises éprouvées pour les valider.

Par conséquent, les organisations qui interviennent dans cet univers strict ont des rôles et des responsabilités bien définis. Certaines apportent diverses formes de soutien, d'autres offrent des services, d'autres réglementent et supervisent.

- coordonnent et sanctionnent l'organisation de leurs compétitions;
- élaborent et mettent en œuvre des programmes de formation et de perfectionnement pour leurs membres;
- représentent leurs membres et font la promotion de leur sport;
- établissent les règles et règlements de la participation à leurs activités et compétitions;
- forment des équipes et fournissent des entraîneurs.

Au Québec et au Canada, seul un certain nombre d'organismes de régie sont officiellement reconnus et soutenus par le gouvernement du territoire qu'ils couvrent, et ce, à raison d'un seul par sport.

Organismes multisports

Il existe des organismes multisports québécois, canadiens et internationaux. Au nombre de ces organismes, il y a Sports-Québec à l'échelle québécoise, le Comité olympique canadien, l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth, Sport interuniversitaire canadien et le Conseil des Jeux du Canada à l'échelle canadienne, ainsi que le Comité international olympique, le Comité international paralympique, la *Commonwealth Games Federation* et la Fédération internationale du sport universitaire à l'échelle internationale. Chacun de ces organismes regroupe surtout des organismes de régie qui agissent sur leur territoire. Ils sont généralement mandataires ou détenteurs des droits des événements multisports qui se tiennent sur le territoire qu'ils couvrent, et ce, pour les sports qu'ils regroupent.

Parmi leurs activités, les organismes multisports :

- sont habituellement responsables de la délégation de leur territoire, et ce, pour les sports qu'ils regroupent, aux événements multisports des organismes multisports du niveau auquel ils sont affiliés;
- offrent fréquemment des services et des programmes de soutien à leurs membres ainsi qu'aux clientèles de leurs membres;
- détiennent, sur leur territoire, les droits pour l'organisation de leurs jeux multisports ou des jeux multisports des organismes auxquels ils sont affiliés;
- organisent des événements de valorisation et de reconnaissance des exploits sportifs;

Les organismes d'encadrement et de soutien sont :

- les organismes de régie
- les organismes multisports
- les organismes multiservices

Organismes de régie

Les organismes de régie sont des associations ou fédérations qui regroupent et représentent des acteurs et des partenaires impliqués dans un sport précis. Légalement constitués, ces organismes poursuivent un but d'intérêt public, notamment en matière de sécurité et d'éthique. Leur pouvoir s'étend, selon le cas, à l'échelle québécoise, canadienne ou internationale, selon un lien hiérarchique. Ainsi, pour un sport donné, l'organisme de régie québécois est affilié à l'organisme canadien, lequel est affilié à l'organisme international, reconnu lui-même par le Comité international olympique ou le Comité international paralympique. À titre d'exemple pour un même sport, il y a la Fédération québécoise d'athlétisme, Athlétisme Canada et l'Association internationale des fédérations d'athlétisme.

Les membres des organismes de régie peuvent être, entre autres, des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des clubs sportifs, des bénévoles, des administrateurs et des participants. Sur le plan local et régional, ces organismes regroupent notamment les personnes et organisations qui désirent s'investir dans leur sport.

Pour leur territoire, les organismes de régie québécois et canadiens :

- régissent la pratique et l'encadrement de leur discipline sportive;
- encadrent la formation et la certification de leurs membres;

- organisent des activités et des événements pour récolter des fonds;
- représentent leur territoire et leurs membres auprès des gouvernements qui les soutiennent et de l'organisme multisport auquel ils sont affiliés.

Organismes multiservices

Les organismes multiservices agissent aussi pour des territoires donnés, telle l'École sport-études dont le territoire est le Québec. Parmi les organismes multiservices les plus connus au Québec, figurent le Centre national multisport – Montréal et l'Institut national de formation des entraîneurs – Montréal qui, depuis 10 ans, offrent des services aux athlètes, aux entraîneurs et aux groupes d'entraînement de haut niveau. À l'échelle canadienne, il y en a plusieurs, notamment l'Association canadienne des entraîneurs, Athlètes CAN et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Légalement constitués, ces organismes offrent leurs services à un ou plusieurs acteurs ou partenaires, lesquels doivent se spécialiser dans un sport reconnu par le gouvernement concerné. Parmi leurs activités, ils :

- soutiennent les organismes de régie de leur niveau, notamment pour le perfectionnement technique, l'entraînement, la promotion et le financement;
- participent habituellement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la supervision d'un plan général de développement sportif pour leur territoire;
- offrent des programmes spéciaux pour certaines clientèles ou certains partenaires locaux.

Les organismes d'encadrement et de soutien

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- Pendant longtemps, les fédérations sportives canadiennes étaient presque toutes regroupées à Ottawa. Depuis une dizaine d'années toutefois, plusieurs d'entre elles ont quitté la capitale fédérale pour s'installer ailleurs au pays, mais aucune n'est venue s'établir à Montréal. Des fédérations canadiennes, il n'y a, à Montréal, que Tennis Canada, au Stade Uniprix.
- Jusqu'à tout récemment, la presque totalité des fédérations sportives québécoises étaient établies à Montréal. Cependant, au cours des dernières années, quelques-unes ont quitté les installations de la Régie des installations olympiques (RIO) pour s'installer dans d'autres villes du Québec.
- Montréal est le siège d'un seul organisme sportif international, soit l'Agence mondiale antidopage. Par ailleurs, le Programme d'appui international au sport africain et des Caraïbes (PAISAC) est aussi implanté et géré à Montréal.
- Pour la ville qui les héberge, les organismes sportifs québécois, canadiens et internationaux sont créateurs de richesse et apportent avec eux des avantages et des retombées considérables.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Montréal subit une lourde perte chaque fois qu'une fédération sportive québécoise quitte les installations de la RIO ou d'autres emplacements montréalais. Chaque établissement dans une autre ville du Québec prive Montréal d'investissements financiers importants. De plus, ces départs désavantagent les acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais.
- Montréal a tout intérêt à stimuler l'établissement de nouveaux organismes sportifs canadiens ou internationaux sur son territoire.



5

Les instances municipales et les gouvernements

Le sport d'élite est appuyé par tous les ordres de gouvernement. Ceux-ci agissent selon leurs compétences propres et font appel à des formes de soutien variées, dont les principales sont présentées ici.

À la base, les villes et les arrondissements appuient de près le sport d'élite, en soutenant en priorité les organismes qui forment les athlètes. Chaque jour, ces instances apportent une « aide de terrain » en fournissant principalement des équipements, des locaux et, selon le cas, un soutien financier et une expertise.

Pour leur part, les gouvernements du Québec et du Canada subventionnent les athlètes et les entraîneurs d'élite, plusieurs organisations de soutien ainsi que les événements sportifs majeurs. De plus, ils investissent, à leur façon et en collaboration avec les municipalités et le milieu académique, dans la construction, l'actualisation et la rénovation d'équipements sportifs.

5.1 Les instances municipales

Les instances municipales utilisent les revenus de leurs taxes pour offrir, entre autres services, des installations et des activités de loisirs à leurs résidents. À peu de frais, ceux-ci peuvent s'initier à des sports et y devenir habiles. À un certain stade, certains jeunes sportifs veulent continuer de progresser pour atteindre les plus hauts niveaux de performance. En soutenant une offre de service en sport d'élite, l'instance municipale répond donc aux attentes de ses citoyens.



Les Jeux de Montréal

Montréal et ses arrondissements

La Ville de Montréal s'implique dans le sport d'élite depuis longtemps. En 1986, elle a clairement établi l'amplitude de ses actions en adoptant la *Politique de soutien à l'élite sportive montréalaise*. Dès lors, elle s'est investie considérablement dans le sport d'élite. Puis, en 1996 et 1997, elle a formalisé son partenariat avec les clubs sportifs d'élite en leur accordant une contribution financière annuelle. Cette formule de partenariat, encore en usage

aujourd'hui, confère plus d'autonomie aux organismes sportifs.

En 2002, la réorganisation municipale a imposé un important virage. Plutôt que de relever du conseil municipal, comme c'était le cas jusque-là, la grande majorité des responsabilités liées au sport ont été transférées aux conseils d'arrondissements. Indépendamment et pour leur seul territoire, ces derniers décident des ressources qu'ils accordent au sport d'élite. Ce qui se fait habituellement de la façon suivante :

- principalement, en offrant des équipements sportifs spécialisés pour l'entraînement et la compétition;
- en appuyant financièrement leurs clubs sportifs d'élite partenaires;
- en fournissant au besoin une expertise.

Villes reconstituées

Les 15 villes reconstituées de l'île de Montréal ont une grande autonomie en matière de loisirs – ce qui comprend le sport d'élite – comme le mentionne le chapitre premier de la *Loi sur les compétences municipales* (articles 4, 7, 7.1 et 8) :



Le centre aquatique de Dollard-des-Ormeaux

« En outre des compétences qui lui sont conférées par d'autres lois, toute municipalité locale a compétence dans les domaines suivants :

1^{er} – la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs [...]. »

De plus, les municipalités de l'île peuvent réglementer les services qu'elles offrent en ce domaine, confier à des organismes l'exploitation de leurs parcs et équipements ainsi qu'établir ou exploiter des équipements, en collaboration avec un organisme à but non lucratif, une commission scolaire ou un établissement d'enseignement. Celles qui s'impliquent présentement dans le sport d'élite le font pour leur territoire et selon leurs orientations propres, soit :

Une compétence d'arrondissement

Depuis 2002, la *Charte de la Ville de Montréal* attribue la compétence du sport, incluant le sport d'élite, aux conseils d'arrondissement, tel que le précise l'article 141 :

« [...] le conseil d'arrondissement est également responsable de l'organisation des loisirs sportifs et socioculturels. Il peut notamment à cette fin soutenir financièrement des organismes dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique et culturelle. »



Le Stade Uniprix au parc Jarry

- principalement, en offrant des équipements sportifs spécialisés pour l'entraînement et la compétition;
- en appuyant financièrement leurs clubs sportifs d'élite partenaires;
- en fournissant au besoin une expertise.

Agglomération de Montréal

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le gouvernement du Québec a conféré au conseil d'agglomération de Montréal une compétence en sport qui se lit comme suit :

aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale.

Il faut le souligner, la concrétisation de cette compétence d'aide, inscrite au décret concernant l'agglomération de Montréal 1229-2005, viendrait apporter un soutien supplémentaire à celui déjà accordé à l'élite sportive par les diverses instances municipales.

Par ailleurs, l'agglomération est responsable de certains équipements et infrastructures d'intérêt collectif qui accueillent de façon régulière le sport d'élite, soit pour l'entraînement, soit pour la tenue d'événements sportifs majeurs. Il s'agit de l'aréna Maurice-Richard, du centre de tennis Jarry, du complexe sportif Claude-Robillard et des équipements du parc Jean-Drapeau.

5.2 La Communauté métropolitaine de Montréal

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) regroupe les 82 municipalités de la région métropolitaine et exerce ses compétences, entre autres, dans les domaines suivants : l'aménagement du territoire, le développement économique, le transport en commun, le réseau artériel ainsi que les équipements, les infrastructures, les services et les activités à caractère métropolitain.

Bien qu'elle ne l'ait pas encore fait dans le domaine du sport, elle peut aussi acquérir ou construire des équipements ou infrastructures à caractère métropolitain ou encore soutenir financièrement des événements. De plus, elle peut désigner un équipement appartenant à une municipalité locale ou à un mandataire de cette municipalité comme ayant un caractère métropolitain.

5.3 Le gouvernement du Québec

Au cours des 25 dernières années, le gouvernement du Québec a affirmé sa volonté de soutenir les athlètes de haut niveau deux fois plutôt qu'une :

- d'abord dans *La Politique québécoise de développement de l'excellence sportive – Le temps de l'excellence : un défi québécois*, produite en 1984;
- puis dans *La Politique du sport au Québec – L'harmonisation au bénéfice du pratiquant sportif : une nécessité*, en application depuis 1987.

Le rôle et la mission du gouvernement ont été précisés à nouveau, en 1997, par le *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport – Pour un partenariat renouvelé*. Il y est mentionné que :



Les installations aquatiques du Centre sportif du Parc olympique

« [...] le Ministère est le premier responsable du développement de l'élite sportive québécoise. [...] Cette responsabilité ne peut [...] être déléguée à des administrations locales ou régionales, ni complètement abandonnée aux fédérations sportives. » (p. 6)

sa mission est de « [...] veiller à ce que les athlètes québécois et québécoises aient accès à des services pour améliorer leur performance et augmentent ainsi leurs chances de victoire à des compétitions de haut niveau. » (p. 5)

Plus récemment, le gouvernement du Québec a lancé de nouvelles formes d'appui au sport d'élite : le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens et le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.



Le centre aquatique Malcolm-Knox de Pointe-Claire

À l'échelle québécoise, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est responsable du sport d'élite. Voici quelques exemples de ses interventions dans ce domaine :

- il soutient financièrement les organismes québécois d'encadrement, de services et de soutien, notamment plus de 50 organismes québécois de régie sportive, Sports-Québec, la Fédération québécoise du sport étudiant, le Centre national multi-sport – Montréal et l'École sport-études;
- il apporte une aide financière aux athlètes et aux entraîneurs d'élite;
- il soutient la tenue d'événements sportifs majeurs;
- il contribue financièrement à la construction et à la rénovation d'installations sportives et récréatives, notamment des équipements sportifs spécialisés;
- il héberge le Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec à la piscine olympique.

5.4 Le gouvernement du Canada

En sport d'élite, le gouvernement du Canada exerce un leadership établi par :

- la *Politique nationale sur le sport amateur – Ensemble vers l'excellence*, adoptée en 1979;
- la *Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales*, qui date de 1996.

En 2002, dans le but de combler certaines lacunes du système sportif canadien, Ottawa a ratifié *La Politique canadienne du sport* avec les représentants de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec ceux de la communauté sportive canadienne.

Depuis, ces divers intervenants ont formulé des priorités en vue d'accroître l'excellence, la participation, les ressources et l'interaction. En 2003, la promulgation de la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* a confirmé cet effort de concertation.

À l'échelle canadienne, le ministère du Patrimoine canadien, par l'entremise de Sport Canada, est responsable du sport d'élite et détient le mandat de faire du Canada une grande nation sportive. De manière générale :

- il soutient financièrement les organismes sportifs canadiens d'encadrement, de services et de soutien;
- il apporte une aide financière aux athlètes et aux entraîneurs d'élite;
- il appuie les organisateurs d'événements sportifs majeurs.



Des partisans pendant les XI^{es} Championnats du monde de la FINA

Pour sa part, le ministère Infrastructure Canada finance ponctuellement la construction et la rénovation d'équipements sportifs.

Le tableau de la page suivante présente un sommaire du type de soutien habituellement accordé au sport d'élite par les instances municipales et les gouvernements du Québec et du Canada.



La cérémonie d'ouverture des XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.

**Type de soutien habituellement accordé en sport d'élite
par les instances municipales et les gouvernements**

Domaines	Types de soutien	Instances municipales (agglomération, villes et arrondissements)	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
Athlètes d'élite	Soutien financier direct et indirect		●	●
Entraîneurs d'élite	Soutien financier direct et indirect ¹		●	●
Officiels d'élite	Soutien indirect		●	●
Clubs d'élite	Soutien financier direct ²	●		
	Soutien en expertise	●		
CEHP	Soutien financier indirect		●	●
Organismes locaux de services	Soutien financier direct		●	
	Soutien en équipement	●		
Organismes locaux de promotion et de bienfaisance	Soutien financier direct		●	
	Soutien en équipement	●		
Organismes sportifs québécois et canadiens de régie	Soutien financier direct		●	●
	Soutien en expertise		●	●
	Soutien en équipement	●	●	
Organismes sportifs québécois et canadiens multisports ou multiservices	Soutien financier direct		●	●
	Soutien en expertise	●	●	●
	Soutien en équipement	●	●	
Équipements sportifs spécialisés	Accessibilité pour l'entraînement des athlètes d'élite (clubs d'élite et CEHP) ³	●	3	
	Accessibilité pour la tenue de compétitions	●	3	
	Frais d'exploitation et d'entretien	●	3	
	Actualisation, restauration et construction ⁴	●	●	●
Événements sportifs majeurs (organisateur de tels événements)	Soutien financier direct et indirect		●	●
	Fourniture de biens et services	●	●	●
	Soutien en expertise	●	●	●

¹ Soutien par le biais du Programme d'assistance financière aux clubs pour l'engagement d'entraîneurs, le Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) ainsi que le Programme de certification des entraîneurs (PNCE) et les services offerts par l'Association canadienne des entraîneurs et le Centre national multisport – Montréal (CNM-M).

² Ce sont les villes et les arrondissements de Montréal qui apportent un soutien financier à leurs clubs sportifs d'élite. Ce soutien est variable. Actuellement, le conseil d'agglomération intervient sur ce plan uniquement s'il s'agit d'équipement sous la compétence de l'agglomération, étant donné que les dépenses et les revenus de ces équipements sont imputés au budget d'agglomération. Il ne s'agit aucunement d'un programme de soutien aux clubs sportifs d'élite par le conseil d'agglomération.

³ Sur le plan des équipements sportifs spécialisés, le gouvernement du Québec s'implique au Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec, situé entre autres au Parc olympique, ainsi que dans ceux des établissements d'enseignement.

⁴ Jusqu'ici, les programmes de subventions aux infrastructures de sport par les gouvernements du Québec et du Canada n'ont pas été récurrents dans le temps. Le gouvernement du Québec a créé, en 2006, un Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique qui finance, entre autres, le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives : un volet touche les infrastructures sportives de haut niveau.

Les instances municipales et les gouvernements

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- La compétence *aide à l'élite sportive* est inscrite au décret concernant l'agglomération de Montréal depuis le 1^{er} janvier 2006, mais elle demande à être clarifiée et exercée.
- Entre le conseil d'agglomération, les conseils municipaux et les conseils d'arrondissement, la répartition des responsabilités n'est pas clairement définie, et par conséquent, il n'existe ni vision ni orientations communes en sport d'élite.
- Certains arrondissements et villes reconstituées hésitent à accueillir l'élite sportive dans leurs installations et à la soutenir, parce que les frais d'exploitation et de restauration des installations sont importants et que les clientèles proviennent également d'autres territoires. Certes, le sport relève des arrondissements de Montréal et des villes reconstituées, mais ces instances ne peuvent répondre à elles seules aux divers besoins de leurs clientèles en sport d'élite. Cette offre de service déborde largement leurs frontières respectives.
- L'élite sportive est une responsabilité prépondérante des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des instances municipales, selon leurs compétences propres. En retour, elle entraîne des retombées pour Montréal, le Québec et le Canada, et plus directement encore pour les gouvernements.
- Dans la foulée de la Revue des activités, des services, des opérations et des programmes (RASOP) entreprise par la Ville de Montréal en 2006, un comité s'est penché sur les responsabilités qui font partie de la mission de base de la Ville et sur celles que celle-ci assume, soit pour des raisons historiques soit par son statut de métropole. De cet exercice, il ressort qu'il sera nécessaire de mieux cerner le rôle joué par la Ville et l'agglomération de Montréal en matière de soutien à l'élite sportive, et de mettre en perspective ce rôle avec les rôles et responsabilités du gouvernement du Québec.

- À titre d'instance représentative du territoire de l'agglomération montréalaise, il serait normal que le conseil d'agglomération assume, auprès des gouvernements du Québec et du Canada, un leadership et un rôle de représentation en matière de sport d'élite pour l'ensemble des instances municipales de ce territoire.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- L'imprécision de la répartition des responsabilités entre les instances municipales ainsi que le manque de vision et d'orientations communes qui en résulte fragilisent et insécurisent les acteurs et les partenaires montréalais du sport d'élite, et peuvent même occasionner leur départ vers d'autres villes et affaiblir la compétitivité de Montréal par rapport aux autres villes québécoises et canadiennes.
- Montréal n'est pas en mesure d'assumer à elle seule la prestation entière des services au sport d'élite. Son action ne peut rester isolée : elle doit obtenir la collaboration et le soutien des gouvernements provincial et fédéral pour assumer son rôle adéquatement. De façon plus précise, la métropole est en droit de demander des appuis et des ressources additionnelles des gouvernements du Québec et du Canada, sur le plan des équipements, de l'encadrement et des événements, pour :
 - maintenir la métropole en tête de file au Québec et au Canada;
 - bâtir un système sportif montréalais cohésif et dynamique qui s'intégrera aux systèmes sportifs québécois et canadien;
 - assurer une continuité entre, d'une part, l'exercice de la compétence en sport des arrondissements et des villes reconstituées et, d'autre part, la vision de l'agglomération;
 - promouvoir et défendre les intérêts des acteurs et des partenaires du sport d'élite montréalais.



6

Les équipements sportifs spécialisés

L'athlète a prioritairement besoin d'équipements de qualité, il en va de sa progression et de sa sécurité. Montréal compte plus d'un millier d'équipements sportifs, de tailles et de conditions très variées. Certains sont spécialisés et ne servent qu'aux athlètes d'élite, comme une tour de plongeon de 10 mètres. D'autres sont standards et moins coûteux, telle une surface de judo, et peuvent tout de même servir à l'entraînement d'athlètes d'élite.

Pour la plupart, ces équipements sont ouverts à tous les citoyens. La cohabitation entre les athlètes et les sportifs de tous les jours crée souvent une saine émulation, où les uns et les autres s'encouragent à persévérer.

Les équipements spécialisés

Plusieurs athlètes utilisent des installations locales pour s'entraîner. Les nageuses Sylvie Fréchette ainsi que Vicky et Penny Villagos ont longtemps fréquenté une piscine de quartier. Cependant, la majorité d'entre eux doivent, à un moment de leur carrière, se tourner vers un équipement spécialisé qui saura répondre à leurs besoins croissants.



Sylvie Fréchette, nage synchronisée

Ces équipements se situent un peu partout dans l'île, bien que certains soient concentrés dans une région ou sur un site, comme au pôle Maison-neuve. Souvent, plusieurs équipements sportifs ont été construits dans une même installation, on parle alors d'un centre ou d'un complexe sportif.



Circuit mondial de volley-ball de plage SWATCH-FIVB

Chaque équipement spécialisé possède une vocation première, définie par certaines normes provinciales, nationales et internationales. Plus les besoins sont spécialisés, plus les normes sont élevées et plus la construction est dispendieuse. Voici quelques exemples de besoins :

- la capacité d'accueil, en matière de compétitions sportives majeures – l'installation comprendra des gradins, des salles d'arbitres et de compilation, des tableaux de pointage, etc.;

- la capacité de se transformer pour des compétitions dans d'autres sports;
- une offre de service pour les partenaires du sport d'élite;
- une offre de service d'appoint – salles de conférence et de presse, centre médico-sportif, billetterie, cafétéria, salle de conditionnement physique, etc.;
- une offre de service général en sport.

En fait, il existe deux classes d'équipements sportifs spécialisés : ceux pouvant servir à l'entraînement des athlètes d'élite, sans grand potentiel événementiel, et ceux qui sont conçus pour accueillir des événements.

La répartition des responsabilités

Les équipements sportifs sont répartis entre de nombreux propriétaires : municipalités, commissions scolaires, collèges, universités, secteur privé à but lucratif (ex. : Le Club MAA) ou non lucratif (ex. : YMCA). En plus des établissements d'enseignement, le gouvernement du Québec est propriétaire du Parc olympique (par l'intermédiaire de la Régie des installations olympiques).

Actuellement, les **équipements municipaux** accueillant le sport d'élite relèvent, selon le cas, des villes reconstituées, des arrondissements montréalais ou du conseil d'agglomération.

- Les **conseils des villes reconstituées**, selon la *Loi sur les compétences municipales*, peuvent confier à un organisme l'exploitation de leurs parcs, de leurs équipements ou de leurs lieux destinés à la pratique d'activités récréatives; ils peuvent aussi établir ou exploiter un équipement récréatif, en collaboration avec un organisme à but non lucratif, une commission scolaire ou un établissement d'enseignement.
- Les **conseils d'arrondissement** exercent les compétences de la Ville de Montréal à l'égard des parcs et des équipements de sports ou de loisirs situés sur le territoire de leur arrondissement, à l'exception de ceux identifiés à l'annexe D de la *Charte de la Ville de Montréal* (article 141).



Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)

- Le **conseil municipal de Montréal** exerce les compétences à l'égard des parcs et équipements de sports ou de loisirs identifiés à l'annexe D de la *Charte de la Ville de Montréal* (article 94). Il peut aussi prévoir qu'il exerce ses compétences à l'égard de tout autre parc ou équipement acquis ou construit après le 18 décembre 2003 par la Ville ou par un organisme relevant de celle-ci. À noter que depuis le 1^{er} janvier 2006, le conseil municipal n'a plus d'équipement sportif de haut niveau sous sa responsabilité (voir conseil d'agglomération).



Les installations du bassin de plongeon du complexe sportif Claude-Robillard

- Le **conseil d'agglomération**, depuis le 1^{er} janvier 2006, est responsable de tous les équipements sportifs de haut niveau identifiés à l'annexe D de la *Charte de la Ville de Montréal*. Ceux-ci ont été inscrits à l'annexe du décret concernant l'agglomération de Montréal à titre d'équipements d'intérêt collectif et relèvent donc du conseil d'agglomération (en plus de l'aréna Maurice-Richard). Leurs dépenses et leurs revenus sont imputés au budget d'agglomération.

15 000 habitants ou plus, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

De manière générale, les propriétaires des équipements sportifs spécialisés, et principalement les municipalités, assument les frais d'entretien, de gestion et d'exploitation de ces installations. Ni le gouvernement du Canada ni le gouvernement du Québec n'ont de programme prévu à cette fin.

Pour ce qui est des frais de restauration et de construction, les arrondissements et les municipalités de l'île n'ont pas les ressources suffisantes pour construire de nouvelles infrastructures de haut niveau, ni même pour les rénover et les tenir à jour.



Le parc Jean-Drapeau

En 2006, le gouvernement du Québec a créé le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. Bien qu'elle soit saluée par les municipalités, cette initiative ne prévoit que des investissements annuels de 24 M\$ pour rénover et construire

Les obligations financières

Par leur nature même, les équipements sportifs spécialisés nécessitent des travaux réguliers d'entretien, de mise aux normes, de restauration et de rénovation. Pour rester performants et accueillir des compétitions d'envergure, ils doivent suivre l'évolution des standards de qualité et de sécurité. À défaut de quoi, ils freinent le perfectionnement des athlètes et ne peuvent plus accueillir d'événements nationaux, internationaux ou mondiaux.



Le Défi sportif : goalball

De plus, ces équipements doivent donner un meilleur accès aux athlètes handicapés et répondre aux normes d'accessibilité universelle, tel que l'exige, pour les villes de

Équipements sportifs spécialisés qui relèvent du conseil d'agglomération

- Aréna Maurice-Richard
- Centre de tennis Jarry
- Complexe sportif Claude-Robillard
- Parc Jean-Drapeau* : est identifié d'intérêt collectif, ce qui comprend tous les équipements qui s'y trouvent, dont le Bassin olympique d'aviron et de canoë-kayak, le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène et le circuit Gilles-Villeneuve

* D'autres parcs relèvent du conseil d'agglomération, selon le décret, et accueillent l'élite sportive à diverses fréquences.

des infrastructures sportives dans tout le Québec. Pour une période de trois ans, le MELS prévoit que ce programme engendrera des investissements globaux de 500 M\$. Or, à elle seule, la Ville de Montréal estime globalement qu'il faudrait investir plus de 800 M\$ pour actualiser et restaurer l'ensemble de son parc d'équipements sportifs et récréatifs pour les 10 prochaines années.

Le gouvernement du Canada, pour sa part, contribue à la restauration et à la construction d'infrastructures sportives par l'intermédiaire de ses programmes d'infrastructures provincial fédéral ponctuels ou de ses programmes d'aide à l'accueil d'événements sportifs internationaux.

L'offre et la demande

Les équipements sportifs spécialisés de Montréal constituent des pôles d'attraction et de croissance de l'élite sportive. Pour Montréal, il est important de continuer d'attirer et de conserver les athlètes d'élite. Ceux-ci peuvent venir de partout puisqu'ils recherchent d'abord des entraîneurs et des équipements qui répondent à leurs besoins. L'inverse est aussi vrai : l'athlète qui ne trouve pas l'équipement adéquat n'a d'autre choix que de s'expatrier ou d'abandonner. Les partenaires du sport d'élite, pour leur part, vont s'installer ailleurs au Québec ou au Canada.



La piste d'athlétisme de la salle omnisports au CEPSUM

Pour rentabiliser un équipement spécialisé, son propriétaire prévoit dans

sa programmation de nombreuses activités destinées à la population locale et au grand public. Il profite parfois du soutien financier des gouvernements canadien et québécois, soutien qui contribue indirectement à l'économie locale.

Par ailleurs, les équipements sportifs spécialisés accueillent quelques dizaines d'événements sportifs majeurs chaque année, pour des retombées économiques de plus de 150 M\$. Notons que leur potentiel à cet égard est loin d'être exploité au maximum, puisqu'ils pourraient en recevoir jusqu'à trois ou quatre fois plus.

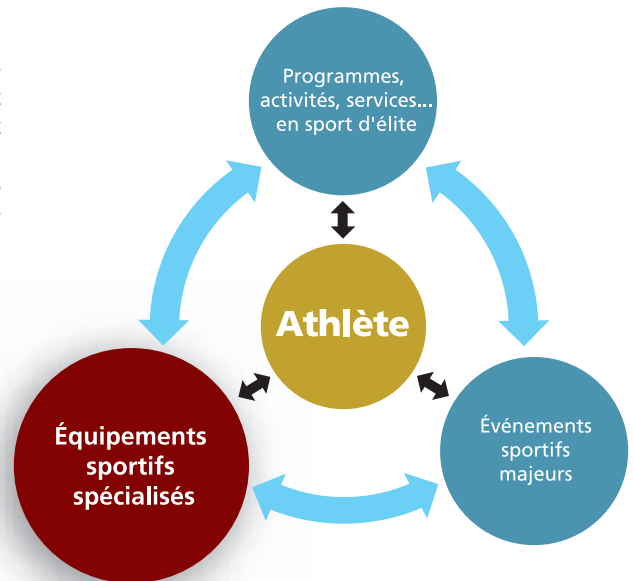


L'aréna Maurice-Richard

Des investissements rentables

En 1994, l'aréna Maurice-Richard a été remis aux normes afin de pouvoir accueillir à nouveau des événements majeurs en sport de glace. Depuis sa restauration, cet aréna a accueilli plus de 30 événements d'envergure canadienne, internationale ou mondiale.

Soutien des instances municipales au sport d'élite montréalais



La surface glacée de l'aréna Maurice-Richard

Les équipements sportifs spécialisés

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- Bien des équipements sportifs spécialisés ne sont pas utilisés à leur plein potentiel.
- La plupart des équipements sportifs spécialisés ainsi que leur matériel technique sont vieillissants et ne répondent plus aux normes en vigueur. Aucun diagnostic précis sur la qualité de tous ces équipements n'a encore été effectué.
- Il n'existe aucun programme fédéral permanent destiné exclusivement aux infrastructures sportives, aucun programme fédéral ou provincial de soutien à l'entretien, à la gestion et à l'exploitation des équipements sportifs spécialisés, ni aucun programme fédéral ou provincial de soutien à la restauration et au remplacement du matériel technique de ces équipements.
- Certains équipements sportifs spécialisés doivent être rénovés selon les normes d'accessibilité universelle pour que les athlètes d'élite handicapés puissent les utiliser. Une fois rénovés, ces équipements pourront aussi servir à tous les sportifs handicapés et à l'ensemble des personnes à mobilité réduite.
- Les équipements sportifs montréalais du milieu académique et du secteur privé font partie de l'offre de service globale en sport aux Montréalais.
- Montréal n'a ni fonds spécial ni plan d'investissement à long terme pour ses équipements sportifs spécialisés.



Le rugby en fauteuil roulant



Benoît Huot,
natation paralympique

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Si les athlètes d'élite et les organisateurs d'événements sportifs majeurs ne trouvent pas à Montréal des équipements sportifs répondant à leurs besoins, ils n'auront d'autre choix que de s'entraîner ou d'organiser leur événement ailleurs au Québec ou au Canada.
- Comme l'actualisation et la restauration des équipements sportifs spécialisés engendrent des frais importants et que ces équipements sont utilisés par les athlètes d'élite en vue de concourir pour le Québec et le Canada sur les différentes scènes canadiennes ou internationales, il est souhaitable que les gouvernements du Québec et du Canada soutiennent financièrement Montréal dans la mise aux normes de ses équipements.
- Quand vient le temps d'améliorer ou de remplacer le matériel technique utilisé par les acteurs et les partenaires du sport d'élite, il s'avère utile pour une ville de travailler avec ses partenaires sportifs en vue de demander aux gouvernements québécois et canadien d'instaurer des programmes permanents de soutien financier à cette fin.
- Les frais d'entretien, de gestion et d'exploitation élevés des équipements sportifs spécialisés créent une forte pression sur leurs propriétaires qui doivent les assumer à eux seuls. Dès lors que les athlètes d'élite représentent fréquemment les gouvernements québécois et canadien en compétition, il est normal que ces derniers instaurent des programmes permanents de soutien financier à cet effet.
- L'accessibilité limitée de plusieurs équipements sportifs spécialisés freine de manière importante la pratique sportive des athlètes d'élite handicapés, dont le nombre croît pourtant à Montréal.
- Afin d'améliorer son offre de service en sport à la population, aux sportifs amateurs et aux athlètes d'élite, Montréal a tout avantage à poursuivre ses partenariats et échanges avec le milieu académique et le secteur privé.
- Sans plan d'investissement ni fonds destinés aux équipements sportifs spécialisés, Montréal actualise et restaure ceux-ci à la pièce, souvent en fonction de l'urgence d'agir.



Bienvenue
à Montréal





Les événements sportifs majeurs

Près de 3 000 ans depuis les Jeux olympiques de la Grèce antique, l'engouement pour les compétitions de haut niveau n'a en rien diminué. Bien au contraire, de très nombreux événements sportifs majeurs se déroulent partout dans le monde. Seulement à Montréal, plus d'une cinquantaine sont organisés en moyenne chaque année (voir l'annexe 4).

Ces rencontres destinées « aux meilleurs d'entre les meilleurs » peuvent présenter un ou plusieurs sports, avoir lieu périodiquement ou une seule fois, peu importe : elles ont toutes en commun d'être régies de manière très stricte et d'être sanctionnées par la fédération ou l'organisation sportive concernée, dans des disciplines reconnues par le Comité international olympique, pour la plupart.

La ville qui veut recevoir un tel événement doit répondre à des exigences. Plus cet événement est important, plus les exigences sont nombreuses et élevées, et plus il est difficile d'obtenir l'autorisation de le tenir chez soi.

Leurs retombées



Les Championnats du monde de triathlon (1999)

Quand une ville organise une compétition sportive de grande envergure, elle s'attire des répercussions positives, ne serait-ce que celle de mettre en valeur ses propres athlètes et les sports qu'ils pratiquent.

Depuis les Jeux de la XXIII^e olympiade, qui ont eu lieu à Los Angeles en 1984, les événements sportifs internationaux majeurs ne sont plus seulement considérés comme des occasions de développement sportif, mais aussi comme des opportunités exceptionnelles pour les villes hôtes.



Les XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005

Un exemple récent : les XI^{es} Championnats mondiaux de natation – Montréal 2005

- Le plus grand rendez-vous de l'élite sportive à Montréal depuis les Jeux olympiques
- Des compétitions de haut niveau en natation, water-polo, plongeon, nage synchronisée et nage en eau libre
- 2 300 athlètes, 1 000 accompagnateurs, 300 officiels et 1 200 représentants des médias, en provenance de 160 pays
- Plus de 1 250 emplois et quelque 2 500 bénévoles
- 160 000 spectateurs
- Une importante attraction médiatique, touristique et sportive
- Des retombées économiques estimées à 80 M\$

En effet, la ville hôte profite souvent de l'événement pour se doter de nouvelles infrastructures sportives, de transport et touristiques et pour remettre à neuf celles qui existent déjà. Cet apport constitue un important legs pour les générations actuelles et futures. Ainsi, les nouvelles installations sportives d'envergure nationale aident les athlètes à s'améliorer, tout en contribuant, pour la plupart, au mieux-être de la collectivité. Le Parc et le Bassin olympiques, le complexe sportif Claude-Robillard, le centre Étienne-Desmarteau et le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène sont des exemples de tels héritages.

La venue d'un événement sportif majeur donne aussi lieu à la formation d'entraîneurs, d'officiels et de bénévoles, augmente les connaissances en sciences du sport et en médecine sportive et contribue au développement de l'expertise des organismes sportifs.

Sur le plan économique, l'événement sportif crée indubitablement de la richesse là où il se produit. Il accroît la notoriété internationale d'une ville et de sa région en tant que destination touristique et milieu de vie. Il est également générateur d'emplois et de revenus, entre autres, pour les chantiers de construction, les agences de promotion et de publicité ainsi que pour les lieux d'hébergement et de restauration.

Enfin, il faut souligner l'impact de l'événement sportif sur les citoyens qui se sentent collectivement fiers d'en être les hôtes.

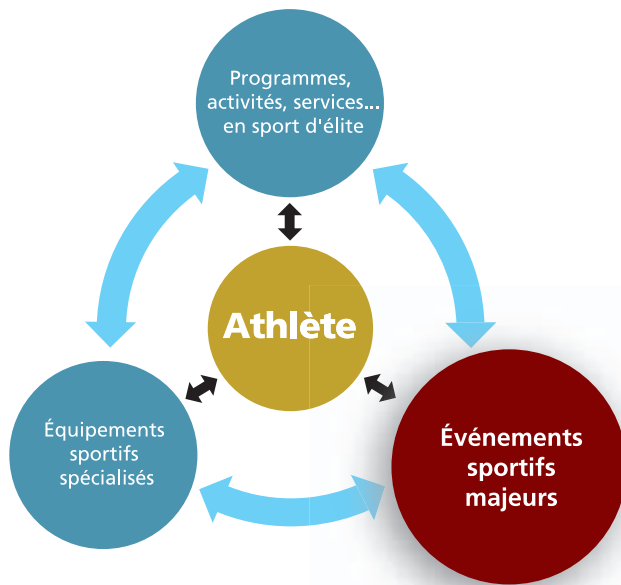
Le rôle des instances municipales

Les conseils d'arrondissement et les villes reconstituées sont responsables des loisirs sportifs, ce qui inclut les compétitions sportives. Les instances municipales de Montréal participent généralement aux événements sportifs majeurs qu'elles



Le Marathon Oasis de Montréal

Soutien des instances municipales au sport d'élite montréalais



accueillent en apportant un soutien logistique et une expertise-conseil et en accordant un accès privilégié à leurs infrastructures sportives.

La portée des événements sportifs majeurs dépasse largement le territoire ainsi que les capacités et ressources d'un arrondissement ou d'une ville. Pour cette raison, le conseil d'agglomération s'est fait conférer, le 1^{er} janvier 2006, une compétence d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale. Cette compétence reste à clarifier et sera exercée en supplément de celles des autres instances municipales.

Sur son territoire, Montréal exerce déjà un leadership de coordination des interventions entourant l'accueil d'événements sportifs majeurs. Ce leadership s'exerce tant à l'interne qu'à l'externe. En effet, pour plusieurs événements sportifs majeurs, Montréal coordonne les services (soutien à l'aménagement de sites, services de sécurité, etc.) fournis par ses unités ainsi que les appuis des divers gouvernements et organismes impliqués.



Le Tour du Grand Montréal

Une vive compétition

Chaque année, Montréal accueille plusieurs événements internationaux sanctionnés par des fédérations internationales ainsi qu'un ou deux événements d'envergure mondiale. Bien que cette situation soit appréciable, la métropole ne peut pas se reposer sur ses lauriers. Si elle veut continuer à profiter des avantages et des retombées qui y sont associés, elle doit, au contraire, se donner les moyens de conserver sa place sur l'échiquier mondial des compétitions sportives.

Cette place est en effet très vivement convoitée, et la compétition pour obtenir la tenue de grands Jeux ou de championnats mondiaux est féroce. Ne serait-ce qu'au Canada, Montréal est en compétition directe avec les autres grandes villes qui ont déjà, elles aussi, accueilli un grand événement multisport international, notamment :

- Hamilton, Vancouver, Victoria et Edmonton (Jeux du Commonwealth);
- Calgary (Jeux olympiques d'hiver);
- Winnipeg (Jeux panaméricains à deux reprises);
- Edmonton (Jeux mondiaux universitaires d'été).

Plusieurs autres villes canadiennes, dont Toronto, Ottawa, Halifax et Saskatoon, posent également leur candidature pour la tenue de tels événements. À l'échelle nord-américaine, de nombreuses villes mexicaines et américaines ont déjà reçu de grands Jeux et souhaitent vivement répéter l'expérience. Partout dans le monde, de nombreuses villes se portent candidates pour accueillir ces grands rendez-vous sportifs. Et comme ces événements sont souvent intégrés, de façon officieuse ou officielle, à des systèmes de rotation, l'attente peut être longue.

Par ailleurs, il faut remarquer que depuis plusieurs années, un important déséquilibre s'est créé dans la répartition des contributions financières fédérales liées à l'accueil d'événements sportifs internationaux. Pour les années 1983 à 2010, le gouvernement du Canada a accordé et planifie d'accorder aux provinces de l'Ouest 94 % de ses investissements dans l'organisation de grands Jeux et de championnats mondiaux. Seulement 4 % de ce budget a été octroyé à l'organisation de tels événements au Québec¹. Montréal doit donc s'affirmer pour conserver sa place à titre de ville hôte.

1. Une orientation stratégique que le gouvernement du Québec pourrait adopter pour tirer meilleur profit des événements sportifs internationaux, février 2006, gouvernement du Québec.

Les événements sportifs majeurs

Constats et enjeux

Constats

À partir de l'expérience acquise par Montréal en sport d'élite, voici les constats qui ressortent :

- La compétence *aide aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale* de l'agglomération de Montréal reste à être clarifiée et exercée.
- Les équipements sportifs spécialisés de Montréal ont beaucoup vieilli et sont dans un mauvais état. De plus, les normes internationales ont été élevées considérablement, ce qui réduit d'autant la capacité immédiate de Montréal d'accueillir des événements sportifs internationaux ou mondiaux.
- À Montréal, les organisateurs et les producteurs d'événements sportifs majeurs doivent composer avec diverses grilles tarifaires. Celles-ci varient d'un propriétaire à un autre, et ce, pour un même type d'équipement. Le tarif peut également varier selon d'autres composantes, notamment l'envergure, le site et la nature de l'événement.
- Il n'y a que très peu d'échanges ou de transferts d'expertise et de savoir-faire entre les organisateurs d'événements sportifs majeurs.
- Montréal accueille peu d'événements sportifs majeurs entre la fin d'octobre et la fin de février.
- Montréal n'a pas de plan pluriannuel ni de cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs.
- Des études indépendantes ont prouvé que les plus importants événements sportifs majeurs ayant eu lieu à Montréal au cours des dernières années ont eu un impact économique avantageux.
- Depuis les Jeux olympiques de 1976, Montréal n'a accueilli aucun événement multisport international majeur, et aucun projet de candidature n'est présentement à l'étude.
- Montréal a déjà été l'hôte d'événements sportifs majeurs qui ont éprouvé des difficultés ou qui n'ont pas connu le succès escompté.

Enjeux

À partir des constats précédents, il est possible de dégager ces enjeux prioritaires :

- Sans politique d'accueil et sans programme de soutien aux événements sportifs majeurs, il est plus difficile d'intéresser les promoteurs et les organisateurs à tenir leurs événements à Montréal.
- Étant moins apte à accueillir des événements sportifs majeurs, Montréal éprouve plus de difficulté à attirer ce type d'événements. Elle doit faire en sorte de contrer cette baisse qui a de nombreuses répercussions sur les plans économique, touristique, médiatique, social, communautaire et culturel, et qui s'accompagne d'une perte d'expertise et de savoir-faire pour les organismes qui les organisent.
- La tarification diversifiée éloigne de Montréal les promoteurs et les organisateurs d'événements sportifs majeurs. Au contraire, au sein d'une municipalité, une tarification harmonisée de l'ensemble de ses équipements sportifs, ainsi que de l'ensemble des domaines impliqués (domaine public et lieux publics; types d'événements - culturel, sportif, artistique, etc.) amène une équité et une cohérence plus grandes.
- Une plus grande collaboration entre les promoteurs et les organisateurs peut augmenter le succès des événements sportifs majeurs ayant lieu à Montréal.
- Le fait de se doter d'un plan pluriannuel et d'un cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs, tout comme celui d'accueillir tout au long de l'année de tels événements permettent d'optimiser l'utilisation des équipements sportifs spécialisés.
- Montréal ne peut pas connaître les avantages économiques réels que lui procure l'ensemble des événements sportifs majeurs qu'elle accueille en une année puisque, à ce jour, aucune étude d'impact n'a été commandée à cet effet.
- L'accueil d'un événement multisport international majeur dans un avenir rapproché et d'au moins un événement sportif mondial majeur tous les ans peut susciter des investissements plus réguliers des gouvernements provincial et fédéral dans l'actualisation et la restauration de ses équipements sportifs spécialisés et, ainsi, augmenter sa capacité d'attirer d'autres événements sportifs majeurs, accroître les avantages et retombées pour Montréal, offrir à tous les Montréalais des occasions uniques d'assister à de telles compétitions et améliorer les conditions d'entraînement des athlètes montréalais.
- Afin de préserver son image et sa réputation, une ville peut se donner des mécanismes et des conditions assurant le succès de chaque événement sportif majeur qui a lieu sur son territoire.



8

Des perspectives d'avenir et une vision

8.1 Des perspectives d'avenir et des opportunités à saisir

Les investissements du Canada et du Québec

Au cours des 10 dernières années, les gouvernements du Québec et du Canada ont plus que triplé leurs investissements annuels en sport d'élite. Pour l'année financière 2007-2008, l'enveloppe budgétaire en sport du gouvernement du Canada s'élèvera à plus de 150 M\$ – elle était d'environ 50 M\$ en 1996-1997. Pendant la même période, celle du gouvernement du Québec est passée de 11,2 M\$ à plus de 50 M\$. Chacun d'eux a aussi mis en place de nouvelles initiatives ponctuelles ou récurrentes.

Il faut souligner que ces nouvelles contributions dans le sport d'élite constituent un important rattrapage. En effet, après les Jeux olympiques de 1976, les gouvernements canadien et québécois avaient réduit considérablement leurs investissements dans ce domaine. Pendant les deux décennies qui ont suivi, un nombre restreint d'athlètes, d'entraîneurs, d'organismes et de manifestations sportives ont été financés.

Les mauvaises performances des athlètes canadiens aux grands Jeux, les résultats de nombreuses études sur les problèmes médicaux et sociaux engendrés par une jeunesse sédentaire ainsi que les conclusions d'études sur les retombées économiques et sociales des événements sportifs majeurs ont amené les gouvernements à se repositionner et à réinvestir dans le sport d'élite.

Cependant, tous les acteurs du sport d'élite affirment encore aujourd'hui que les investissements des gouvernements en sport d'élite sont net-

tement insuffisants. Ces derniers continueront-ils d'accroître leurs investissements dans le sport d'élite?

L'énergie et la créativité des partenaires

Au cours des dernières années, Montréal a été sollicitée de toutes parts pour appuyer, d'une façon ou d'une autre, les nombreux projets de ses partenaires en sport d'élite. La forte croissance des investissements gouvernementaux y est probablement pour quelque chose. Projets d'infrastructures sportives de haut niveau et d'événements sportifs majeurs se succèdent à une allure vertigineuse.

Montréal est chanceuse de pouvoir compter sur autant d'organismes sportifs créatifs, énergiques et performants.

À l'échelle québécoise et canadienne, les organismes sportifs se sont mobilisés et regroupés pour solliciter de façon soutenue des investissements additionnels des gouvernements du Québec et du Canada. Des organisations, des initiatives et des programmes ont ainsi vu le jour. Ces nouvelles sources de financement sont porteuses d'une plus grande stabilité pour le sport d'élite.

Les avantages et retombées des événements sportifs majeurs

La tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver, provoque déjà une onde de sympathie d'un océan à l'autre. Comme ce fut le cas pour les Jeux olympiques de 1976, l'engouement est palpable trois ans à l'avance. Tous les secteurs d'activité désirent y être associés. Les

Récentes actions du gouvernement du Canada

- Soutien à la création d'un réseau de centres nationaux multisports dans tout le pays, par un investissement annuel qui s'élève à plus de 7 M\$ pour 2006-2007
- Mise sur pied du Centre de règlement des différends sportifs du Canada
- Soutien à la création et à l'expansion de nombreux organismes sportifs canadiens, tels Athlètes CAN, Officiels du Canada, Entraîneurs du Canada et l'Association de l'équipe ESTEEM
- Soutien à l'initiative *À Nous le Podium*, instaurée par le Comité olympique canadien, le Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, le Comité paralympique canadien, l'Association pour le développement olympique de Calgary et les fédérations sportives canadiennes d'hiver. Ce programme, mis sur pied pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010, vise à aider les athlètes canadiens à y gagner le plus grand nombre de médailles et à placer le Canada parmi les trois nations ayant remporté le plus de médailles

Récentes initiatives du gouvernement du Québec

- Lancement du programme *Équipe Québec*, en 2003, qui réserve 6 M\$ par année pour les athlètes et les entraîneurs de haut niveau
- Création du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, en 2006, qui prévoit des investissements de 24 M\$ par an pour construire et restaurer des infrastructures sportives et récréatives et 6 M\$ par an pour soutenir le dépôt de candidatures et la tenue d'événements sportifs internationaux et pan-canadiens au Québec
- Création du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec, en 2006, lequel a nécessité des investissements d'environ 4 M\$

investissements des milieux académique et associatif, des gouvernements et du secteur privé se comptent en dizaines et en centaines de millions de dollars.

Au-delà des Jeux de 2010 se profilent d'autres événements sportifs pour lesquels les grandes villes du monde se bousculent. Les Jeux du Commonwealth de 2018, la Coupe du monde de soccer de 2018, les Jeux mondiaux universitaires d'été de 2013 ou de 2015 et les Jeux mondiaux de 2013 et de 2017 pointent à l'horizon. Et tous sont des cibles de choix pour Montréal.

Selon le cadre stratégique concernant l'accueil d'événements sportifs internationaux au pays, le gouvernement du Canada compte soutenir uniquement deux événements multisports internationaux majeurs par 10 ans, entre 2005 et 2014. Celui-ci ne soutiendra donc qu'un seul autre événement de grande envergure d'ici à 2014, et une seule ville canadienne pourra se prévaloir de cette opportunité. Ensuite, entre 2015 et 2024, uniquement deux villes du pays pourront tirer profit de la venue de tels événements.



La Coupe du monde U-20 de la FIFA

L'intérêt du secteur privé

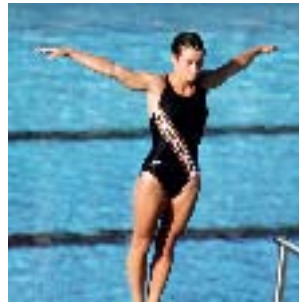
Plus que jamais, le secteur privé s'implique dans le sport d'élite. En effet, les entreprises ont de plus en plus tendance à s'associer à des athlètes pour vendre leurs produits ou dynamiser leurs employés. Comme modèle de discipline, de courage et de persévérance, il est difficile de trouver mieux.

Les organisateurs d'événements sportifs majeurs y trouvent également leur compte. Alors qu'ils avaient de la difficulté à boucler leur budget par le passé, ceux-ci conçoivent continuellement de nouvelles activités et de nouveaux produits qui attirent les foules.

Enfin, il est intéressant de constater que les infrastructures sportives de haut niveau peuvent aujourd'hui compter sur des donateurs, tel le stade Saputo.

La couverture médiatique

De nos jours, les médias accordent plus d'importance au sport d'élite. À l'époque des Sylvie Bernier et Gaétan Boucher, les athlètes d'élite étaient peu médiatisés. Aujourd'hui, ils font souvent la une des quotidiens. Les gens et les entreprises tiennent davantage à être associés à leurs exploits et accomplissements. Enfin, les équipes sportives d'élite font aussi la manchette, ce qui n'était pas le cas il y a à peine cinq ou six ans.



Sylvie Bernier, plongeur

Les événements sportifs majeurs se déroulant à Montréal sont presque tous couverts par les médias, ce qui était rare dans les années 1970 et 1980.

À Montréal de saisir les opportunités

Il appartient à Montréal de tirer parti du contexte favorable qui entoure actuellement le sport d'élite, afin :

- de mobiliser la population montréalaise vers un objectif commun;
- d'amener les Montréalais, notamment les jeunes, à adopter de saines habitudes de vie et d'être physiquement plus actifs;
- d'aider la région de Montréal à demeurer compétitive sur les scènes nationale et internationale.



Un match de football au stade Percival-Molson de l'Université McGill

8.2 Une vision d'avenir du sport d'élite à Montréal

Montréal et le sport d'élite, demain

Désormais, Montréal est reconnue comme une plaque tournante mondiale du sport d'élite et un modèle de réussite en cette matière. Ce remarquable succès se manifeste de plusieurs façons :

- l'expérience sportive vécue par les athlètes, les spectateurs et les partenaires du sport d'élite montréalais est enrichissante et positive;
- les athlètes d'élite s'entraînant à Montréal atteignent les plus hauts sommets dans bon nombre de disciplines sportives;
- les clubs sportifs d'élite montréalais ont renforcé leur compétitivité et demeurent parmi les meilleurs du Canada et du monde;
- les centres d'entraînement de haute performance (CEHP) établis à Montréal sont plus nombreux et plus performants;
- plusieurs autres organisations sportives canadiennes ou internationales se sont installées à Montréal;
- Montréal accueille plus d'événements sportifs et multisports majeurs, ce qui accroît le sentiment d'appartenance des Montréalais, engendre des retombées économiques et maximise son rayonnement;
- les équipements sportifs spécialisés sont très performants, plus nombreux et utilisés de façon optimale;
- les Montréalais de tous âges sont fiers de leurs athlètes d'élite et trouvent en eux un encouragement à développer leur plein potentiel selon leurs aspirations;
- les jeunes Montréalais sont actifs et pratiquent majoritairement au moins un sport sur une base régulière;
- le sport d'élite constitue une activité économique en pleine expansion, et Montréal fait l'envie des autres grandes métropoles.

Pour se réaliser, cette vision d'avenir doit d'abord prendre en considération :

- les attentes et les besoins des acteurs et des partenaires locaux du sport élite;
- le dynamisme de Montréal, en particulier de sa communauté sportive, qui assure le continuum du développement des jeunes sportifs, de l'initiation à l'excellence, et ce, en lien avec leurs aspirations et leur talent pour que tous aient la chance de réussir;
- la capacité et le potentiel géographiques et environnementaux de Montréal;
- les champs de compétence et d'intervention ainsi que les orientations de tous les partenaires associatifs, institutionnels, gouvernementaux et privés impliqués dans le sport d'élite à Montréal;
- le volume global de ressources financières, humaines, matérielles et d'expertise que Montréal est en mesure de mettre à la disposition du sport d'élite;
- les tendances émergentes du sport d'élite.

Cette vision repose sur les principes d'intervention suivants :

- démontrer une volonté ferme de s'engager au côté des autres partenaires de soutien;
- assumer un leadership de coordination et rallier les différentes instances (arrondissements et villes) autour de cette vision commune;
- travailler en concertation avec les acteurs et les partenaires du sport d'élite;
- gérer les ressources de façon efficiente et rationnelle, tout en veillant à leur complémentarité et à leur non-duplication;
- assurer une adéquation entre les moyens et les besoins exprimés par les acteurs et les partenaires locaux du sport d'élite;
- mettre en œuvre des actions concrètes et ciblées dans une quête constante de résultats probants.



Conclusion

En faisant le portrait du sport d'élite tel qu'il se vit et pourrait se vivre à Montréal, ce document d'orientation a voulu contribuer à éclaircir le rôle du conseil d'agglomération et à mettre en valeur l'action des arrondissements et des villes reconstituées dans ce domaine

Incontestablement, Montréal détient de nombreux avantages pour mieux se faire valoir sur la scène internationale du sport d'élite. Son chemin peut être long avant de conquérir une position remarquable dans cet univers complexe, mais l'effort en vaut grandement la peine puisqu'il contribuera tout autant à l'épanouissement des citoyens, tout particulièrement à celui des jeunes, qu'à la vitalité économique et sociale de la métropole.

Avec de la détermination et de la persévérance – deux valeurs chères à l'athlète d'élite – cette victoire peut être remportée. Telle est la vision d'avenir que Montréal peut adopter.



Le stade intérieur Richard Tomlinson de l'Université McGill

Annexe 1

Nombre d'athlètes identifiés affiliés à des clubs sportifs montréalais

Discipline sportive	Club	Arrondissement ou ville reconstituée	Athlètes identifiés			Installation		
			Excellence	élite	Relève	Municipale	Scolaire	Privée
Athlétisme	Club d'athlétisme Fleur de Lys*	Ahuntsic-Cartierville et Rosemont–La Petite-Patrie		2		•		
	Club d'athlétisme Montréal-international*	Ahuntsic-Cartierville		2		•		
	Club de haute performance Montréal-Olympique inc.*	Ahuntsic-Cartierville	1	3	5	•		
	Club d'athlétisme Perfmax-Racing de Montréal*	Ahuntsic-Cartierville		6		•		
	Club d'athlétisme St-Laurent Sélect inc.*	Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville		6	3	•		
	Club de haute performance Montréal-Olympique inc.*	Ahuntsic-Cartierville		4	1	•		
Athlétisme (FR)	Athlète indépendant*	Ahuntsic-Cartierville	1			S.O.		
Aviron	Club d'aviron de Montréal*	Ville-Marie	3	6		•		
	Club d'aviron de l'Université McGill*	Ville-Marie	1				•	
Badminton	Le Club Atwater	Ville-Marie			5			•
	Club de badminton les Raquettes du Nord de Montréal	Ahuntsic-Cartierville			2		•	
Basketball	Les Cheetahs du Collège Vanier	Saint-Laurent	2				•	
	Les Dynamiques du Collège Jean-de-Brébeuf	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce		1			•	
	Corporation de gestion des Loisirs du Parc	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension		1		•		
Basketball (FR)	Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1	4	8	•		
Baseball	Les Éléites de Montréal	Ahuntsic-Cartierville	1	2		•		
	Les Ailes du Québec	Lachine et Côte-Saint-Luc			18	•		
	Les Cardinals de LaSalle	LaSalle		1		•		
Boxe olympique	Centre d'art martial Tristar inc.	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	1	1				•
	Champion	Rosemont–La Petite-Patrie		1	1			•
	Hard Knox	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension		1				•
	BoxeMontréal.com inc.*	Ahuntsic-Cartierville	3	5	2	•		
	Club de boxe « Ring 83 »	Ahuntsic-Cartierville			2	•		
Canoë-kayak de vitesse	Club de canoë de Pointe-Claire	Pointe-Claire	2	2	8	•		
	Club de canoë de course de Lachine inc.	Lachine	3	2	1	•		

* Les clubs, les équipes ou les athlètes indépendants qui utilisent comme site principal un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique ou le Centre de tennis du parc Jarry.

Discipline sportive	Club	Arondissement ou ville reconstruite	Athlètes identifiés			Installation		
			Excellence	élite	Relève	Municipale	Scolaire	Privée
Curling	Club de curling de Montréal Ouest	Montréal-Ouest			4			•
	Club d'escrime « Fleuret d'argent »*	Ahuntsic-Cartierville		1		•		
Escrime	Club d'escrime Gadbois	Le Sud-Ouest			1	•		
	Club d'escrime les Dynamiques du Collège Jean-de-Brébeuf	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	3	5	6		•	
	Club d'escrime BDB	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	1	1			•	
	Club d'escrime Cœur de Lion du Collège Regina-Assumpta	Ahuntsic-Cartierville	1	1	4		•	
	Club d'escrime les Mousquetaires	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce			1		•	
Football	Les Cougars de St-Léonard	Saint-Léonard			5	•		
	Les Spartiates du Cégep du Vieux-Montréal	Ville-Marie		5	7		•	
	Les Cheetahs du Collège Vanier	Saint-Laurent		5			•	
Gymnastique artistique	Le club Gymnix inc.*	Ahuntsic-Cartierville	1		3	•		
	Centre Immaculée-Conception	Le Plateau-Mont-Royal	1	5	2		•	
	Club de gymnastique de l'ouest de l'île de Montréal (Wimgym) inc.	Beaconsfield			1		•	
	Association sportive des aveugles du Québec	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	4			•		
Golf	Le Club de golf Royal Montréal Itée	L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève		1				•
	Club de golf Elm Ridge inc.	L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève			1			•
	Club de golf de l'île de Montréal inc.	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles			1			•
Haltérophilie	Club d'haltérophilie de Montréal*	Ahuntsic-Cartierville	3	3	2	•		
	Club d'haltérophilie de Pointe-aux-Trembles	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles			3	•		
	Club d'haltérophilie les Géants de Montréal	Le Sud-Ouest		1	2	•		
Handball olympique	Club d'haltérophilie Concordia International	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	1			•		
	Le Club sportif Celtique de Montréal inc.	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1	1		•		
	École secondaire Dalbé-Viau	Lachine			1		•	

* Les clubs, les équipes ou les athlètes indépendants qui utilisent comme site principal un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique ou le Centre de tennis du parc Jarry

Discipline sportive	Club	Arrondissement ou ville reconstituée	Athlètes identifiés			Installation		
			Excellence	Élite	Relève	Municipale	Scolaire	Privée
Hockey sur glace	Axion de Montréal (LNHF)	Rosemont–La Petite-Patrie	1	2		•		
	Club de hockey Avalanche du Québec inc. (LNHF)	Saint-Laurent	1				•	
	Les Blues du Collège Dawson	Ville-Marie	1	5	1		•	
	Les Prédateurs de Montréal (Midget AAA)	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension			2	•		
	Les Patriotes du Cégep Saint-Laurent	Saint-Laurent		1			•	
	Les Martlets de l'Université McGill	Ville-Marie		2			•	
	Lions du Lac St-Louis (Midget AAA)	Dollard-des-Ormeaux		1		•		
	Les Panthères du Lakeshore (Bantam AA F)	Beaconsfield et Kirkland			1	•		
	Sélect du Lac St-Louis (Midget AA F)	Lachine			1	•		
	Les Jeunes Sportifs Hochelaga (Midget BB)	Mercier–Hochelaga-Maisonnette et Le Plateau-Mont-Royal			1	•		
	Les Élites du Lac St-Louis (Midget AA F)	Dollard-des-Ormeaux, Beaconsfield et Kirkland			2	•		
	Judo	Club de judo Métropolitain inc.*	Ahuntsic-Cartierville	1		1	•	
	Club de judo Shidokan inc.	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	10	7	5	•		
Karaté	Karaté-Rosemont	Rosemont–La Petite-Patrie		1		•		
	Club de karaté Kio St-Laurent inc.	Saint-Laurent			1	•		
	Karaté Esprit	Pointe-Claire			1	•		
Lutte olympique	Élite Club de lutte de Montréal	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	5	3			•	
	Club de lutte Inter-Concordia (C.L.I.C.)*	Ahuntsic-Cartierville			1	•		
	LaSalle wrestling club	LaSalle			1		•	
	Club Cégep Vanier	Saint-Laurent		4	2		•	
	Club Selwyn House	Westmount			1		•	
	Club de lutte YMHA	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce		3	1		•	
Nage synchronisée	Le Club Montréal synchro inc.	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	12	4	2	•		
	Club de nage synchronisée de Dollard-des-Ormeaux	Dollard-des-Ormeaux		3	3	•		
	Club de nage synchronisée Alliance Synchro	Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles			3	•		

* Les clubs, les équipes ou les athlètes indépendants qui utilisent comme site principal un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique ou le Centre de tennis du parc Jarry.

Discipline sportive	Club	Arrondissement ou ville reconstituée	Athlètes identifiés			Installation		
			Excellence	Élite	Relève	Municipale	Scolaire	Privée
Natation	Club aquatique Camo Montréal (natation) inc.*	Ahuntsic-Cartierville	3	3	3	•		
	Club de natation PPO	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8	3	2			•
	Club de natation de Beaconsfield	Beaconsfield	2	1	2	•		
	Club de natation de Pointe-Clare	Pointe-Clare		4	7	•		
	Club de natation de Dollard-des-Ormeaux inc.	Dollard-des-Ormeaux		2	1	•		
Patinage artistique	Club de patinage artistique de Pierrefonds inc.	Pierrefonds-Roxboro		2	2	•		
	C.P.A. St-Léonard inc.	Saint-Léonard	5		6	•		
Patinage de vitesse courte piste	Club de patinage de vitesse Montréal-international*	Ahuntsic-Cartierville	21	7	11	•		
	Club de patinage de vitesse de Pointe-aux-Trembles inc.	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	1			•		
Plongeon	Club de plongeon Camo Montréal inc.*	Ahuntsic-Cartierville	8	4	10	•		
	Club de plongeon de Pointe-Clare	Pointe-Clare	4	1	1	•		
Soccer	Le Club de soccer Bourassa (1995) inc.	Saint-Léonard, Montréal-Nord et Anjou		1	1	•		
	Club de soccer élite Montréal Concordia*	Ahuntsic-Cartierville		4	4	•		
	Club de soccer Lac St-Louis Lakers inc.	Lachine	1	4	8			•
	Équipe senior excellence*	Ahuntsic-Cartierville et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		1		•		
Softball	Équipe midget excellence*	Ahuntsic-Cartierville et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve			2	•		
		Ville-Marie			3			•
Squash	Le Club Atwater	Ville-Marie	5	6	4			•
	Le Club MAA inc.	Beaconsfield			2			•
	West Island tennis club 1997	Ville-Marie		1				•
	YMCA du grand Montréal (succursale Montréal centre-ville)	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension		1				•
Taekwondo	Chong Lee tae kwon do inc.	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce		1	2	•		
	Raymond Mourad Académie de taekwondo	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1	1	1			•
	École Sami	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles		1	1			•
	École de taekwondo Roussin	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		1	2	•		
	École de tae kwon do intégral « Centre Laurent Deteix »			1		•		

* Les clubs, les équipes ou les athlètes indépendants qui utilisent comme site principal un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique ou le Centre de tennis du parc Jarry.

Discipline sportive	Club	Arrondissement ou ville reconstruite	Athlètes identifiés			Installation		
			Excellence	Élite	Relève	Municipale	Scolaire	Privée
Tennis	Académie de tennis junior Ménard-Girardin inc.	Saint-Laurent	1	2	1			•
	Académie junior Île-des-Soeurs	Verdun		3				•
	Athlète indépendant*	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	2			S.O.		
Tennis de table	Club de tennis de table Prestige de Montréal*	Ahuntsic-Cartierville			1	•		
	Club de tennis de table Kodiak du Collège Mont-Saint-Louis	Ahuntsic-Cartierville			1		•	
Tir olympique	Club de tir de Ville St-Pierre	Lachine	1					•
	Club de tir de Montréal	Lachine		1				•
Tir à l'arc	Club de tir à l'arc de Montréal*	Ahuntsic-Cartierville		1	3	•		
	Équipe de triathlon Antilopes	LaSalle et Verdun			2			
Triathlon	Club de triathlon de l'Université McGill	Ville-Marie	1		1	•		
	Beaconsfield Yacht Club	Beaconsfield	2			•		
Voile	Le Club de Yacht Royal St-Laurent	Dorval	1	1	3			•
	Le club de volley-ball Celtique inc.	Ahuntsic-Cartierville et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce		3	1		•	
Volleyball	Club de volleyball « Horions de LaSalle »	LaSalle			1		•	
	Club aquatique Camo Montréal (water-polo) inc. *	Ahuntsic-Cartierville	9	7	9	•		
Water-polo	Club aquatique Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce			4	•		
	Club de water-polo de Dollard-des-Ormeaux	Dollard-des-Ormeaux	18	13	11	•		
TOTAL PARTIEL			168	192	242	66	22	25
TOTAL GÉNÉRAL			602			113		

* Les clubs, les équipes ou les athlètes indépendants qui utilisent comme site principal un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique ou le Centre de tennis du parc Jarry.
Note 1) Certains clubs situés dans un établissement scolaire sont inclus dans la catégorie municipale lorsque la Ville possède une entente de location ou une entente immobilière avec celui-ci.
Note 2) Ces données ont été comptabilisées à l'aide de renseignements fournis, entre autres, par le MEIS et les fédérations sportives québécoises pour janvier 2007. Elles peuvent avoir changé depuis.

Annexe 2

Nombre d'athlètes identifiés s'entraînant au sein d'un centre d'entraînement de haute performance (CEHP), à Montréal

Discipline sportive	Centre d'entraînement de haute performance	Arrondissement	Athlètes identifiés				Athlètes affiliés à un club autre que montréalais				
			Excellence	Élite	Relève	Hors-Québec	Total	Excellence	Élite	Relève	Hors-Québec
Athlétisme	Centre d'entraînement des lanceurs de Montréal (provincial)*	Ahuntsic-Cartierville et Rosemont-La Petite-Patrie	1	7							8
Athlétisme	Centre national en athlétisme sprint et saut*	Ahuntsic-Cartierville	2	6	3						11
Athlétisme	Centre national en athlétisme demi-fond (Montréal-Olympique)*	Ahuntsic-Cartierville	1	3	5						9
Aviron	Centre Québécois de développement de l'excellence en aviron*	Ville-Marie		11	7			8	4		12
Baseball	Académie de baseball du Canada*	Ahuntsic-Cartierville	1	18	14	1		15		1	16
Canoë-kayak de vitesse	Centre national d'entraînement de Montréal*	Ville-Marie	11			6		12		6	18
Escrime	Centre national d'entraînement de la haute performance en escrime*	Ahuntsic-Cartierville	12	18	24	9		7	10	12	38
Handball olympique	Centre de haute performance en handball*	Ahuntsic-Cartierville	14	6	2			13	5	1	19
Judo	Centre national d'entraînement	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	20	18	24	11		9	11	18	49
Lutte olympique	Centre de lutte de Montréal	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	5	11	7			1	2		3
Nage synchronisée	Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec*	Ville-Marie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8		2			3		2	5
Natation	Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec*	Ville-Marie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	6	3							9
Patinage artistique	Regroupement élite de patinage artistique de Montréal*	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Le Sud-Ouest et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve			2					2	2
Patinage de vitesse c.p	Centre national courte piste*	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	28	2				6	2		8
Plongeon	Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec*	Ville-Marie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve									
Softball	Centre d'excellence softball*	Ahuntsic-Cartierville		15	15				14	13	27
Squash	Centre national de haute performance	Ville-Marie	5	6	3						14
Taekwondo	Centre d'entraînement de haute performance en taekwondo	Rosemont-La Petite-Patrie					20			7	7
Tennis	Centre national d'entraînement de Montréal*	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension									
Tennis de table	Centre de haute performance de Montréal*	Ahuntsic-Cartierville	4	4	7			4	4	6	14
Water-polo	Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec*	Ville-Marie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	30								30
TOTAL CEHP	21	TOTAL D'ATHLÈTES IDENTIFIÉS	148	128	113	29	438	54	70	58	218
		TOTAL GÉNÉRAL	418 + 20 = 438				211 + 7 = 218				

* Les centres d'entraînement étant situés dans un équipement d'agglomération comme le complexe sportif Claude-Robillard, le Bassin olympique et le Centre de tennis du parc Jarry.
 Note 1) Le tableau comprend seulement les athlètes identifiés qui s'entraînent sur une base régulière aux centres d'entraînement et exclut les athlètes non identifiés ou partenaires d'entraînement participant aux activités du centre d'entraînement.
 Note 2) Ces données ont été comptabilisées à l'aide de renseignements fournis, entre autres, par le MEIS et les fédérations sportives québécoises pour janvier 2007. Elles peuvent avoir changé depuis.

Annexe 3 *Repères historiques – principales chartes, lois et politiques*

Plusieurs chartes, lois et politiques viennent orienter, encadrer et appuyer le développement du sport, dont le sport d'élite, dans le monde, au Canada, au Québec et à Montréal.

Voici les principales :

1909	<i>Loi québécoise sur les clubs de récréation (refonte de cette loi en 1925)</i>
1939	<i>Loi québécoise instaurant le Conseil provincial des sports</i>
1943	<i>Loi fédérale sur l'aptitude physique (marque le début de l'engagement fédéral dans le sport)</i>
1961	<i>Loi sur la condition physique et le sport amateur</i>
1964	<i>Refonte de la Loi québécoise des cités et villes. (Désormais, les municipalités ont le mandat d'agir comme premier corps public de référence dans l'organisation du loisir et du sport)</i>
1978	<i>Charte internationale de l'éducation physique et du sport par l'UNESCO</i>
1979	<i>Livre blanc sur le loisir : On a un monde à recréer</i>
1979	<i>Loi sur la sécurité dans les sports</i>
1979	<i>Ensemble vers l'excellence : politique nationale sur le sport amateur un livre blanc sur le sport</i>
1984	<i>La Politique québécoise de développement de l'excellence sportive : le temps de l'excellence : un défi québécois</i>
1986	<i>Politique de soutien à l'élite sportive montréalaise</i>
1987	<i>La Politique du sport au Québec – L'harmonisation au bénéfice du pratiquant sportif : une nécessité</i>
1996	<i>Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales</i>
1997	<i>Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport</i>
2001	<i>Plan d'action en matière de développement de l'excellence sportive</i>
2002	<i>La Politique canadienne du sport et son Plan stratégique</i>
2003	<i>Loi favorisant l'activité physique et le sport : vient remplacer la Loi sur la condition physique et le sport amateur de 1961</i>
2006	<i>Charte montréalaise des droits et responsabilités : reconnaît à tous les Montréalais le droit au loisir, à l'activité physique et au sport</i>

Annexe 4 Principaux événements sportifs majeurs tenus ou prévus à Montréal en 2007

Date	Événement	Site de compétition
20 au 21 janvier	Coupe du monde junior d'escrime	Complexe sportif Claude-Robillard
15 au 18 février	Championnats canadiens de l'est de natation Speedo	Complexe sportif Claude-Robillard
1 ^{er} au 3 mars	Championnat canadien senior de taekwondo	Centre Pierre-Charbonneau
8 au 10 mars	Championnats canadiens universitaires d'athlétisme intérieur	Université McGill
16 au 18 mars	L'International GYMnix 2007	Complexe sportif Claude-Robillard
16 au 18 mars	Sélection parapanaméricaine de natation - Jeux de Rio de Janeiro	Piscines - Régie des installations olympiques
24 mars	5 ^e Championnat de karaté toutes divisions de l'Amérique du Nord	Complexe sportif Claude-Robillard
29 mars au 1 ^{er} avril	Sélection de l'équipe nationale senior de karaté	Holiday Inn Montreal-Airport
31 mars au 7 avril	Nationaux juniors intérieur de tennis U16	Stade Uniprix
7 au 8 avril	Montreal International Wrestling Tournament	Complexe sportif du Cégep Vanier
12 au 15 avril	Tournoi international junior de tennis de table	Complexe sportif Claude-Robillard
20 au 22 avril	Championnat canadien junior de water-polo - Femmes	Complexe sportif Claude-Robillard
25 au 29 avril	24 ^e Défi sportif des athlètes handicapés	Complexe sportif Claude-Robillard, Centre Pierre-Charbonneau, etc.
26 au 29 avril	Championnat canadien junior de squash	Université McGill et Club Atwater
3 au 6 mai	Congrès québécois du sport	Holiday Inn Sélect de Montréal
3 au 6 mai	Championnat canadien cadet de water-polo - Filles	Centre civique de Dollard-des-Ormeaux
4 au 6 mai	Coupe Canada de plongeon	Piscines de la RIO
11 au 13 mai	Championnat canadien senior de water-polo - Femmes	Complexe sportif Claude-Robillard
12 au 13 mai	Essais nationaux #2 de canoë-kayak de vitesse	Bassin olympique de l'île Notre-Dame
18 au 20 mai	Championnat national de netball 2007	Complexe sportif de l'Université de Montréal
18 au 21 mai	Championnat canadien ouvert de 10 quilles	Plusieurs sites
24 au 26 mai	Congrès annuel et assemblée de Patinage artistique Canada	Hilton Montréal
24 au 27 mai	Championnat panaméricain senior de Judo	Centre Pierre-Charbonneau
1 ^{er} au 3 juin	Épée internationale de Montréal	Complexe sportif Claude-Robillard
2 au 4 juin	Essais pour la sélection de l'équipe canadienne de tir à l'arc	Parc Pierre-Bédard
2 juin	Coupe du monde cycliste féminine de Montréal	Circuit du mont Royal
4 au 7 juin	Tour du grand Montréal	Rues de Montréal
8 au 10 juin	Championnat canadien junior de water-polo - Hommes	Complexe sportif Claude-Robillard
8 au 10 juin	Grand prix de Formule 1 du Canada	Circuit Gilles-Villeneuve
10 juin	4 ^e Open de karaté de Montréal	Centre Pierre-Charbonneau
14 au 17 juin	2 ^e Internationale OASIS de natation	Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
30 juin au 1 ^{er} juillet	Championnats canadiens de voile Lightning	Royal St. Lawrence Yacht Club
30 juin au 22 juillet	Coupe du monde de soccer U-20 de la FIFA	Stade olympique
4 au 8 juillet	Super finale de la Ligue mondiale FINA de water-polo féminin	Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
4 au 8 juillet	Circuit mondial de volley-ball de plage	Stade Uniprix
5 au 8 juillet	14 ^e Championnat international de balle rapide de Montréal	Complexe sportif Claude-Robillard et plusieurs parcs montréalais
11 au 15 juillet	Championnats canadiens junior et senior de plongeon	Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
19 au 22 juillet	Championnats nationaux de natation par groupes d'âges	Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
28 au 29 juillet	12 ^e Festival international de courses de bateaux-dragons de Montréal	Bassin olympique de l'île Notre-Dame
3 au 4 août	NASCAR série Busch	Circuit Gilles-Villeneuve
3 au 5 août	Championnats nationaux de wushu et sélection de l'équipe canadienne	Université McGill
4 au 12 août	Coupe Rogers de tennis du Canada - Hommes	Stade Uniprix
13 au 19 août	Omnium de golf de Montréal	Club de golf Saint-Raphaël, Île Bizard
16 au 21 août	Championnats canadiens de voile de classe optimiste	Royal St. Lawrence Yacht Club
19 août	Classique cycliste Montréal - Québec Louis-Garneau	Rues de Montréal
19 au 25 août	Championnats canadiens de bowling	Westmount LBC et arrondissement de Verdun
25 au 26 août	Top Challenge 2007	Voie Camillien-Houde
9 septembre	Marathon Oasis de Montréal	Rues de Montréal
15 septembre	Festival de triathlon de Montréal	Île Notre-Dame
24 au 30 sept.	Coupe des Présidents au golf	Club de golf Royal Montréal - Île Bizard
29 septembre	Supercross de Montréal	Stade olympique
5 au 7 octobre	Omnium international de judo du Québec	Centre Pierre-Charbonneau
14 au 21 octobre	Tournoi de tennis ITF U18 - Gr. 3	Stade Uniprix
26 au 28 octobre	Rendez-Vous Canada - Montréal de judo	Centre Pierre-Charbonneau
29 nov. au 2 déc.	Classique international OPHQ de tennis en fauteuil roulant	Stade Uniprix
7 au 9 décembre	Championnat international CAMO invitation de plongeon	Complexe sportif Claude-Robillard



Crédits photographiques et légendes

Couverture

Le coureur

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, en 1976

(© Presse canadienne – Comité olympique canadien)

Le Stade olympique

(© Parc olympique – Yves Binette)

Alexandre Despatie

(© Plongeon Canada – Jeff Crow)

p. 3

Les Martlets de l'Université McGill

L'équipe féminine de hockey sur glace de l'Université McGill.

(© Université McGill – Claudio Calligaris)

p. 4

Piste d'athlétisme

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

p. 5

Bruny Surin, athlétisme

Bruny Surin participe aux 100 m pendant les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996.

(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Claus Andersen)

L'Impact de Montréal

La présence de l'Impact au complexe sportif Claude-Robillard et l'importante couverture médiatique entourant l'équipe mettent en valeur cette installation sportive montréalaise et procurent une visibilité remarquable à Montréal.

(© Impact de Montréal – André « Pépé » Périard)

p. 6

Aviron

Un entraînement de huit rameurs avec barreur en aviron.

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

p. 7

Le sport a marqué l'histoire de Montréal.

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

Le champion olympique Étienne Desmarteau

Étienne Desmarteau a remporté une médaille d'or au lancer du poids, aux Jeux olympiques de 1904 à Saint-Louis, aux États-Unis.

(© Ville de Montréal – Gestion de documents et archives)

p. 8

Les Jeux de la XXI^e olympiade de 1976

La flamme olympique est allumée à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, en 1976.

(© Presse canadienne – Comité olympique canadien)

La gymnaste roumaine Nadia Comaneci

La gymnaste de 14 ans fait sensation aux Jeux olympiques de Montréal, en devenant la première gymnaste de l'histoire olympique à se voir attribuer une marque parfaite de 10.0.

(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – RW)

Le complexe sportif Claude-Robillard

Construit pour les Jeux de la XXI^e olympiade, le complexe sportif Claude-Robillard est une installation importante du milieu sportif montréalais.

(© Ville de Montréal – Luc Landry)

Le Bassin olympique de l'île Notre-Dame

Aménagé sur l'île Notre-Dame, une île artificielle construite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, le Bassin olympique a été le site des compétitions d'aviron et de canoë-kayak, aux Jeux olympiques de 1976.

(© Société du parc Jean-Drapeau – Gilles Proulx)

p. 9

Le 30^e anniversaire des Jeux de la XXI^e olympiade

Le maire Gerald Tremblay, en présence du président du CIO, de plusieurs dignitaires, dirigeants du COJO de 1976, athlètes et entraîneurs, souligne le 30^e anniversaire des Jeux de la XXI^e olympiade à l'occasion d'une soirée commémorative, à l'hôtel de ville de Montréal, le 17 juillet 2006. Il félicite tous ceux et celles qui ont été associés à la réalisation de cet événement et les remercie de l'héritage inestimable qu'ils ont laissé aux Montréalais.

De gauche à droite :

Marianne Allaire-Morin, athlète en plongeon, revêtant le costume d'hôtesse des Jeux

Michael Chambers, président du Comité olympique canadien (COC)

Walter Sieber, directeur des sports (COJO)

Richard W. Pound, membre du Comité international olympique (CIO) et président de l'Agence mondiale antidopage (AMA)

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Jacques Rogge, président du Comité international olympique (CIO)

Gerald Tremblay, maire de Montréal

Michel Guay, vice-président opérations – sports (COJO)

Guylaine Bernier, athlète ayant participé aux Jeux olympiques de 1976 en aviron

Sylvie Bernier, médaillée des Jeux de la XXIII^e olympiade, à Los Angeles en 1984

Raymond Côté, président de Sports-Québec et du Centre national multisport – Montréal

Francis Luna-Grenier, athlète en haltérophilie, revêtant le costume d'hôte des Jeux

(© Ville de Montréal – Denis Labine)

Les XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005

Un match de water-polo, au parc Jean-Drapeau.

(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005 – Jean-Luc Brassard)

La Coupe Rogers

Dans les gradins du Stade Uniprix.

(© Tennis Canada – Arturo Velazquez)

La Coupe des Présidents

Les capitaines des deux équipes, Jack Nicklaus et Gary Player, posent avec la coupe. La compétition s'est déroulée du 25 au 30 septembre 2007, sur les allées du club de golf Royal Montréal.

(© *The Presidents Cup* – Stan Badz)

p. 10

Le judo

Un combat de judo.

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

p. 11

Des jeunes sportifs en action

Le soccer est le sport le plus populaire actuellement, à Montréal, comptant près de 40 000 adeptes.

(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

Alexandre Despatie, plongeon

Alexandre Despatie plonge devant sa famille et ses amis, aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA, en 2005.

(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

Chantal Petitclerc, athlétisme paralympique

Chantal Petitclerc remporte une médaille d'or aux Jeux olympiques d'Athènes, à l'été 2004.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Mike Ridewood)

Joachim Alcine, boxe

Le 13 juillet 2007, le maire Gérald Tremblay reçoit à l'hôtel de ville de Montréal le nouveau champion du monde de la *World Boxing Association* (WBA) chez les super mi-moyens, Joachim Alcine, pour une signature du livre d'or.
(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

L'International Gymnix

Chaque année, quelques-unes des meilleures athlètes mondiales en gymnastique artistique féminine ainsi que quelques centaines de gymnastes canadiennes participent à L'International Gymnix et à la Classique Gymnix, au complexe sportif Claude-Robillard.
(© Club Gymnix – Photographie Multi photos)

p. 12

Circuit mondial de volley-ball de plage SWATCH-FIVB

Depuis 2005, le circuit *Swatch-FIVB* s'arrête au stade Uniprix pour présenter un tournoi de calibre mondial, dans une ambiance de fête estivale.
(© Volleyball Canada – Patrick Michel)

La médaille des XI^{es} Championnats du monde de la FINA

La médaille remise en 2005 aux gagnants des différentes épreuves de nage en eau libre, nage synchronisée, natation, plongeon et water-polo.
(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005 – Jean-Luc Brassard)

Une foule partisane

Les partisans des athlètes canadiens étaient nombreux aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.
(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005)

Le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène

Complètement restaurées pour la présentation des XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005, les installations du complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène constituent maintenant un lieu de choix pour l'entraînement et l'organisation de compétitions majeures dans les différentes disciplines aquatiques.
(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005 – Jean-Luc Brassard)

Les Jeux de Montréal

Depuis 30 ans, les Jeux de Montréal permettent à de jeunes sportifs de 6 à 12 ans de vivre une première expérience de compétition multisport.
(© Ville de Montréal – Frédéric Dumont)

p. 14

Kim St-Pierre

La gardienne de but Kim St-Pierre porte fièrement les couleurs de l'équipe féminine canadienne de hockey.
(© Hockey Canada – Matthew Manor)

p. 15

Nicolas Gill, judo

Nicolas Gill, médaillé d'argent en judo aux Jeux olympiques de Sydney, en 2000.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien)

Émilie Heymans, plongeon

La plongeuse Émilie Heymans de Saint-Lambert s'entraîne à la piscine du centre aquatique Malcolm-Knox de Pointe-Claire, sous les conseils de l'entraîneuse YiHua Li.
(© Plongeon Canada – Scott Grant)

Le canoë-kayak au Bassin olympique de l'île Notre-Dame

Le Bassin olympique est le site de plusieurs compétitions nationales et internationales.
(© CanoeKayak Canada)

p. 16

Le net-ball

Match de net-ball de l'équipe féminine du Québec pendant le 33^e Championnat canadien de net-ball amateur qui s'est tenu au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, en mai 2007.
(© Fédération de net-ball amateur du Québec – Shane Scatliffe)

Marie-Élaine Taupier, handball

Marie-Hélène Taupier, membre de l'équipe féminine canadienne de handball, y va d'un deuxième effort au cours d'un match disputé aux Jeux panaméricains de Rio de Janeiro, au Brésil, en juillet 2007.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Mike Ridewood)

Michel Larouche, entraîneur en chef au club de plongeon CAMO Montréal

L'entraîneur Michel Larouche prodigue ses meilleurs conseils au plongeur Alexandre Despatie.
(© Plongeon Canada – Scott Grant)

Patrick Oaten et Dominique Dion, entraîneurs

Les entraîneurs de l'équipe féminine canadienne de water-polo, Patrick Oaten et Dominique Dion, aux Jeux panaméricains de Rio de Janeiro, au Brésil, en juillet 2007.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Mike Ridewood)

p. 17

Olga Hrycak, entraîneure

En 2005, Olga Hrycak reçoit le prix Thérèse-Daviau pour son engagement et sa contribution exceptionnelle au développement communautaire et sportif montréalais. Madame Hrycak a consacré sa vie aux jeunes, notamment comme entraîneuse en chef d'équipes masculines de basket-ball AAA, de niveaux collégial et universitaire.
(© Centre sportif, UQAM – Andrew Dobrowolskyj)

L'officiel doit rendre des décisions impartiales.

Un officiel à l'œuvre durant un match du circuit mondial de volley-ball de plage *SWATCH-FIVB*, au stade Uniprix.
(© Volleyball Canada – Patrick Michel)

L'arbitre doit faire respecter les règles du jeu.

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

Les officiels agissent comme arbitres, commissaires, juges...

(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005)

Une compétition de kayak au Bassin olympique

Le Bassin olympique de l'île Notre-Dame accueille annuellement de nombreuses compétitions d'envergure québécoise, canadienne et internationale.
(© CanoeKayak Canada)

p. 18

La Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant

Depuis quelques années, le Défi sportif présente cette compétition.
(© Défi sportif – Benoit Pelosse)

L'Impact de Montréal, champion 2004 de la A-League

Le maire Gérald Tremblay reçoit, à l'hôtel de ville de Montréal, les joueurs de l'Impact et leur entraîneur, Nick DeSantis, quelques jours après que l'équipe a été proclamée championne de la A-League.
(© Ville de Montréal – Caroline Durocher)

p. 19

L'équipe canadienne de nage synchronisée

Prestation de l'équipe canadienne aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.
(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

p. 20

La Coupe du monde de cyclisme féminin de Montréal

(© Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine – Mitch Friedman)

p. 21

Nansy Damianova, gymnastique artistique

Nansy Damianova participe à L'International Gymnix 2006, au complexe sportif Claude-Robillard.
(© Club Gymnix – Photographie Multi photos)

L'équipe canadienne de nage synchronisée

Prestation de l'équipe canadienne aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.
(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

Keith Morgan, judo

Le judoka Keith Morgan affronte le Cubain Oreidis Despaigue, aux Jeux panaméricains de Rio de Janeiro, au Brésil, en juillet 2007.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Mike Ridewood)

p. 22

Patinage de vitesse courte piste – femmes (1994)

L'équipe féminine canadienne aux Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien)

p. 24

Une course de bateaux-dragons

En juillet de chaque année, le Bassin olympique de l'île Notre-Dame accueille le Festival international de courses de bateaux-dragons de Montréal.
(© Festival de courses de bateaux-dragons de Montréal)

p. 25

La Coupe du monde de cyclisme féminin de Montréal

Montréal est la seule ville du continent américain à accueillir, depuis maintenant 10 ans, une étape de la Coupe du monde sur route – Femmes UCI. Les meilleures cyclistes rivalisent d'adresse sur le très exigeant circuit du mont Royal.
(© Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine – Mitch Friedman)

p. 28

Trois membres de l'équipe canadienne de patinage de vitesse courte piste

L'équipe canadienne participe au Championnat du monde de patinage de vitesse courte piste par équipe, à l'aréna Maurice-Richard, en 2006.
(© Patinage de vitesse Canada – Simon Pichette)

p. 29

Les Jeux de Montréal

Un jeune athlète exécutant son kata, aux Jeux de Montréal de 2006.
(© Ville de Montréal – Caroline Durocher)

Le centre aquatique de Dollard-des-Ormeaux

(© Ville de Dollard-des-Ormeaux)

p. 30

Le Stade Uniprix du parc Jarry

(© Ville de Montréal – Denis Clavet)

Les installations aquatiques du Centre sportif du Parc olympique

(© Parc olympique – M. Vezinet)

p. 31

Le centre aquatique Malcolm-Knox de Pointe-Claire

(© Ville de Pointe-Claire)

Des partisans pendant les XI^{es} Championnats du monde de la FINA

(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005)

La cérémonie d'ouverture des XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005

Émilie Heymans porte le drapeau du Canada à la cérémonie d'ouverture.
(© Ville de Montréal – Éric Bolté)

p. 34

Une épreuve de nage papillon

Une épreuve de nage papillon aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.
(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005 – Jean-Luc Brassard)

p. 35

Sylvie Fréchette, nage synchronisée

Sylvie Fréchette, médaillée d'or en nage synchronisée aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992.
(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Ted Grant)

Circuit mondial de volley-ball de plage SWATCH-FIVB

Un match du circuit SWATCH-FIVB au stade Uniprix, vu des gradins.
(© Volleyball Canada – Patrick Michel)

Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)

(© CEPSUM – Université de Montréal)

p. 36

Les installations du bassin de plongeon du complexe sportif Claude-Robillard

Le complexe sportif Claude-Robillard abrite une piscine et un bassin de plongeon répondant aux normes internationales.
(© Ville de Montréal – Luc Landry)

Le Défi sportif : goalball

Le goalball, un sport de ballon pratiqué par des personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle, est inscrit aux compétitions du Défi sportif.
(© Défi sportif – Donald Courchesne)

Le parc Jean-Drapeau

Une vue aérienne des installations ayant servi à la présentation des XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.
(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005 – sylvainiguiere.com)

p. 37

La piste d'athlétisme de la salle omnisports au CEPsum
(© CEPsum – Université de Montréal – Victor Diaz Lamich)

L'aréna Maurice-Richard

L'aréna Maurice-Richard est un lieu idéal pour la tenue de compétitions de hockey, de patinage de vitesse et de patinage artistique. Il est également le domicile du Centre national de patinage de vitesse courte piste, depuis 1994.

(© Ville de Montréal – Sylvie Michaud)

La surface glacée de l'aréna Maurice-Richard

Cette glace aux dimensions internationales peut accueillir des compétitions nationales et internationales pour tous les sports de glace.

(© Ville de Montréal – Denis Clavet)

p. 38

Le rugby en fauteuil roulant

Un match spectaculaire, durant le Défi sportif.

(© Défi sportif – Donald Courchesne)

Benoît Huot, natation paralympique

Benoît Huot cumule les honneurs comme nageur paralympique.

(© Défi sportif – Benoît Pelosse)

p. 39

La Coupe du monde U-20 de la FIFA

Une vue de l'intérieur du Stade olympique de Montréal au cours d'un match de la Coupe du monde U-20 de la FIFA, à l'été 2007.

(© Parc olympique – M. Vezinet)

p. 40

Un combat à l'escrime

Ce combat à l'escrime chez les femmes, aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004, oppose le Canada à la France.

(© FencingPhotos.com – Serge Timacheff)

p. 41

Les XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005

Une vue du bassin de plongeon.

(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005 – sylvaingiguere.com)

Les Championnats du monde de triathlon de 1999

Départ d'une épreuve au Bassin olympique de l'île Notre-Dame.

(© Marasport – Stewart Thigler)

Le Marathon Oasis de Montréal

Cette grande fête de la santé se déroule dans les rues de la métropole. Il propose un volet compétitif et un volet populaire familial.

(© Marathon Oasis de Montréal – Jean-Baptiste Banevent)

p. 42

Le Tour du Grand Montréal

Le critérium dans le quartier de la Petite-Italie est une des étapes du Tour du Grand Montréal qui réunit les meilleures cyclistes sur route du monde.

(© Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine – Mitch Friedman)

p. 44

Le water-polo

Un arrêt spectaculaire pendant un match disputé aux XI^{es} Championnats du monde de la FINA de 2005.

(© Comité organisateur des XI^{es} Championnats du monde de la FINA 2005)

p. 46

La Coupe du monde U-20 de la FIFA

Les spectateurs ont été nombreux à assister aux neuf matchs disputés au Stade olympique de Montréal, à l'été 2007.

(© Parc olympique – M. Vezinet)

Sylvie Bernier, plongeon

La plongeuse Sylvie Bernier, médaillée d'or au tremplin de 3 mètres aux Jeux olympiques d'été de Los Angeles, en 1984.

(© Presse canadienne – Comité olympique canadien – Ted Grant)

Un match de football au stade Percival-Molson de l'Université McGill

Depuis 1998, le club de football Les Alouettes de Montréal joue ses matchs locaux à guichets fermés.

(© Club de football Les Alouettes de Montréal – Michel Gravel)

P. 48

Installation pour le saut à la perche

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

p. 49

Le stade intérieur Richard Tomlinson de l'Université McGill

La piste d'athlétisme.

(© Université McGill – Claudio Calligaris)

p. 58

Combat de boxe

(© *Stock photography* – iStockphoto.com)

Le sport d'élite à Montréal

Une jeunesse à appuyer, une richesse à développer

Automne 2007

est une publication de la Direction des sports,
Service du développement culturel,
de la qualité du milieu de vie
et de la diversité ethnoculturelle,
Ville de Montréal.

Coordination de la rédaction et documentation

Direction des sports

Johanne Derome, chef de division

Donald Dion, conseiller – évaluation et planification (élite sportive)

Sonia Leclair, conseillère en planification

Sylvie Michaud, conseillère en planification

Diane Mongeau, conseillère en planification

Rédaction et correction d'épreuves

Jocelyne Hébert, rédactrice et réviseure

**Coordination de la production, conception graphique et
révision linguistique**

Service des communications et des relations avec les citoyens
Ville de Montréal

Centre d'impression numérique et de communications visuelles

André Gagnon, graphiste

Michèle Cloutier, réviseure

Claire Juteau, chargée de comptes

Division des communications sectorielles

Développement culturel, qualité du milieu de vie et diversité sociale

Claire Rocher, chef de division

Luc Landry, chargé de communication

Photographies

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont gracieusement
fourni des photographies pour illustrer le présent ouvrage ou qui
nous en ont autorisé l'utilisation. Voir les crédits en page 59.

Impression

Centre d'impression numérique et de communications visuelles

Ville de Montréal

07.04.534-0 (09-2007)

Ce document est disponible en format PDF
sur le site Internet de la Ville de Montréal.

ville.montreal.qc.ca

